

L'ACTUALITÉ DE LA DANSE

info

D

D

N

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
N° 35 - AUTOMNE 2006

Tribune:

DROIT D'AUTEUR

DE QUEL DROIT?



Nouvelles	2
Créations	4
Festivals	5
Autour de la danse	7
Publications	7
Courrier des lecteurs	8
Tribune	9
Agenda	14
Formations	19
Contredanse	23



Cie Mossoux/Bonté *Nunak*
© Mikba Wajnych

ÉDITORIAL

ÉDITORIAL Une danse très présente et cosmopolite marque ce début de saison. La danse est partout: même là où l'on ne l'attendait pas, peu ou plus. Comme par exemple, au Prix du Théâtre qui a décidé de récompenser à l'avenir le meilleur spectacle de danse contemporaine. Celle-ci a été également couronnée pour la troisième fois et par deux fois, aux Rencontres Théâtre Jeune public de Huy. En ouverture de saison, la danse s'est faite l'ambassadrice du bicommunautaire culturel, dans *Toernee general*, une programmation commune au Théâtre national et au KVS, pour tenter de rapprocher leur public. Mais la danse a aussi été choisie par les francophones de Bruxelles comme fil rouge pour la fête de leur Communauté. Toujours côté programmation, alors que le printemps est par excellence la saison des festivals, nous recensons pour cet automne, pas moins de dix manifestations qui s'ouvrent en tout ou partie à la danse qu'elle soit contemporaine ou traditionnelle, belge ou étrangère, fruit de chorégraphes jeunes ou confirmés. Et les idées ne manquent pas quand il s'agit de programmer de la danse, comme ce parcours nocturne «danse, musique et lumières» dans la ville de Jodoigne. Du côté de la politique culturelle, il y a bien l'adoption des nouveaux textes relatifs aux commissions d'avis des différents secteurs culturels, mais comme on attend toujours les appels publics à candidatures... Difficile de commenter leur nouvelle composition. Bref, rien à se mettre sous la dent d'un point de vue institutionnel, pour cet éditorial. Vous l'aurez compris, l'actualité de la danse, c'est dans *NDD Info* qu'elle se trouve avec les nouvelles des compagnies, les créations des chorégraphes, les festivals, les publications, les formations... et une tribune très intéressante consacrée au droit d'auteur chorégraphique. Sans oublier que nous accueillerons Steve Paxton en novembre, à la Raffinerie. Bonne saison!

Béatrice Menet

NOUVELLES

D'ICI À l'heure où les écoliers reprennent leur cartable, les théâtres et autres lieux de spectacles ouvrent à nouveau leurs portes pour une saison danse qui s'annonce plutôt riche et exaltante. La tentation est grande de vous dévoiler ici, maintenant, tout de suite ce que les programmeurs vous réservent cette année... mais nous ferons cruellement durer le suspense! En revanche, côté **Charleroi/Danses**, un petit bilan de la saison passée s'impose ainsi qu'une vue d'ensemble sur ses projets à venir. La première saison, programmée dans l'urgence, s'est déroulée autour d'un axe central: une politique de dialogue et d'écoute ainsi que le développement de partenariats. La direction quadricéphale s'est efforcée d'ouvrir le centre chorégraphique, d'où sans doute un sentiment d'éparpillement, d'une image un peu brouillée. C'est ici que réside le seul bémol, selon les quatre co-directeurs (difficile exercice que celui de l'autocritique publique!). Cette visibilité se dessinera certainement de façon plus claire cette année. Pour le reste, le bilan avancé semble des plus positifs: multiplication de festivals tels que Objectifs danse, Compil' d'Avril, Hip-Hop... (création de festivals ou collaboration à des festivals déjà existants), ouverture vers les autres salles de Charleroi (Palais des Beaux-Arts et Eden), partenariats avec d'autres théâtres bruxellois (Tanneurs, Marni, Balsamine), deux artistes en résidence (Johanne Saunier et Olga de Soto) qui poursuivront leur projet en 2007, le «projet-phare» D.A.N.C.E (programme européen de formation interdisciplinaire et d'insertion professionnelle du danseur)... Pour la saison qui s'annonce, ces deux axes seront renforcés (politique de dialogue et de partenariats), tandis que chacun des trois artistes-co-directeurs travaillera parallèlement à sa propre création: **Michèle-Anne de Mey** avec *Le cas W7*, autour de la synesthésie. **Pierre Droulers** avec *Flowers*, un projet sur cinq ans, qui explore la dimension du corps à partir de l'image de la maison (doors, floors, windows, walls, roofs, gardens); de plus, il présentera en mars prochain sa *Fée clochette*, partie d'un triptyque sollicité par Marion Ballester. **Thierry de Mey**, pour *From inside*, souhaite appliquer un détecteur de mouvements aux gestes du spectateur dans l'espace d'une installation. Et au printemps prochain, la Biennale de la danse de Charleroi, événement d'envergure, s'étalera sur quatre à six semaines, mais nous y reviendrons en temps voulu. L'enthousiasme ne manque pas, de nombreuses envies aussi, comme celle d'utiliser les logements vides avoisinants pour créer de nouveaux studios, voire des logements de travail pour danseurs. Et que Charleroi/Danses rayonne internationalement. Après la première année de mise en place, «il reste beaucoup à organiser», dit le quatuor de direction. Nous ne pouvons que les approuver... et les encourager.

Difficile de ne pas parler du Festival d'Avignon, même s'il semble déjà loin et que les lunettes de soleil sont bel et bien rangées. La présence des artistes belges s'est faite plus timide cette année mais la tendance reste flamande pour le festival in (Alain Platel, Jan Lauwers, Guy Cassiers), tandis que pour le «off», la Belgique francophone est représentée par le théâtre des Doms «ambassadeur» de la création en Communauté française. Lors de leur visite éclair du 6 juillet dernier, les **ministres Laanan et Simonet** venaient y faire état des avancées en matière de relations internationales et n'ont pas manqué, au passage, de saluer le travail

réalisé par Philippe Grombeer et son équipe. Reste que la présence belge francophone dans la programmation officielle du festival d'Avignon est quasi inexistante, «faute de moyens», mais, d'après les ministres, les choses devraient changer dans le futur. Pour cela, elles veulent agir de concert et mettre en place certaines mesures destinées à favoriser le rayonnement de la Belgique au plan international: aide aux artistes dans leurs déplacements internationaux, priorité à la présence des professionnels par rapport aux institutionnels dans les manifestations internationales (festivals, salons du livre,...),... Au sein du budget du CGRI, cela se traduit par le transfert de 1,3 million d'euros – précédemment répartis sur plusieurs enveloppes – destinés au «soutien aux opérateurs culturels». Un premier bilan sera établi fin 2006.

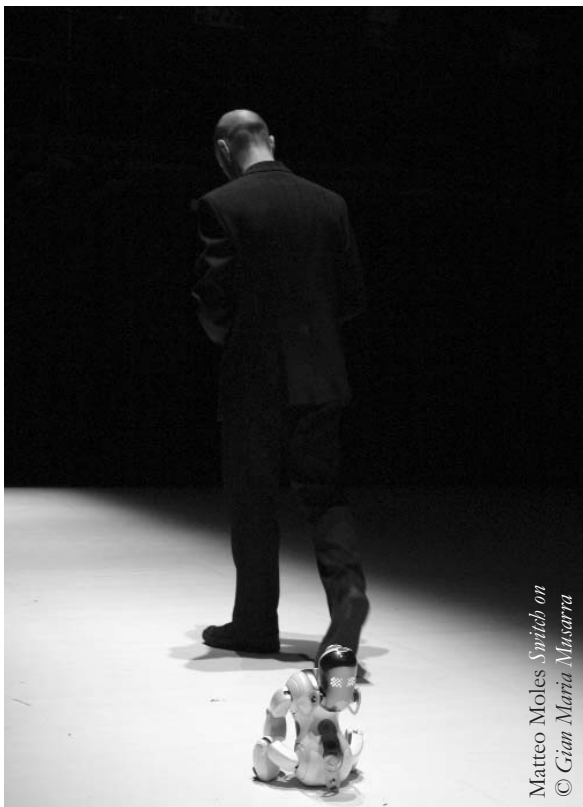
Toujours en matière de politique culturelle, de nouvelles **commissions d'avis** composées d'experts vont voir le jour, dotées d'un nouveau cadre juridique. Un appel à candidatures pour occuper ces postes sera lancé à la rentrée (date encore inconnue à l'heure où nous bouclons). La volonté de Fadila Laanan est non seulement de dépolitiser ces commissions et d'assurer leur renouvellement mais aussi d'en améliorer le fonctionnement: délais stricts de remise d'avis, respect des enveloppes budgétaires, transparence des débats et des avis (voir article de La Libre Belgique du 4/7/2006). Reste la question délicate du budget. À suivre...

Après Frédéric Flamand, c'est au tour de **Bernard Focroulle** de succomber au chant des sirènes françaises. Il quittera La Monnaie en juin pour prendre la tête du festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence.

Carine Meulders, la nouvelle co-directrice artistique du WPZimmer, a pris ses fonctions en juin dernier aux côtés de Patrick Sterckx. Formée à la sociologie de la culture, elle a travaillé pendant dix ans au Beursschouwburg. Elle succède à Barbara Van Lindt, passée programmatrice pour le KunstenFESTIVALdesarts.

Contredanse a participé en juillet dernier à une table ronde portant sur **les revues de danse**, en partenariat avec le Mas de la Danse, la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. *Quant à la danse, Mouvement, Repères*, Paris VIII, le Journal des Laboratoires d'Aubervilliers, l'association Sentiers y ont questionné le rapport de l'écriture à la danse, avec ce constat: le peu de revues de danse existant par rapport à l'importance de la production artistique et le manque de reconnaissance en général de l'écrit sur la danse dans les fonds documentaires, pour ne parler que de ceux-ci. De nos jours, la danse est toujours considérée comme un art mineur. La suite de ces rencontres est fixée cet hiver à Paris (voir rubrique Autour de la danse).

Les **Rencontres Théâtre Jeune Public** de Huy ont accueilli, en août dernier, une trentaine de spectacles au répertoire varié et audacieux, appelés à tourner dans les écoles, centres culturels, théâtres. Exit les auteurs du passé, place aux mots (maux ?) d'aujourd'hui. Marionnettes, texte, musique, danse, ces rencontres veulent être le reflet de la création contemporaine. Côté danse, Caroline Cornélis et sa compagnie Nyash ont mis en scène *La petite dame*, qui exprime ses émotions par le biais de son corps. La compagnie Iota a travaillé sur le thème du noir et ses différentes interprétations, la couleur noire comme du *Zan*, cette confiserie au goût de réglisse et d'enfance. La compagnie Tribal Sarong évoque, avec *Apsara*, le parcours d'Yiphun Chiem, chorégraphe



Matteo Molès *Switch on*
© Gian Maria Musarra

nyyme de Karine Ponties, sera lancé ainsi qu'une installation de films de l'artiste visuel Thierry Van Hasselt. Enfin, Karine Ponties et le compositeur Dominique Pauwels travaillent sur un nouveau projet, *Boreas*, ayant pour thème central le vent comme élément.

Après *Nunakt*, réalisé en collaboration avec Karine Ponties, le tandem **Mossoux-Bonté** a présenté sa création au festival Bellone Brigittines, intitulée *Noli me tangere* (Ne me touche pas). Dans cette dernière création, ils interrogent les attractions fatales et les abandons dangereux; ce qui est hors d'atteinte doit le demeurer afin de susciter le désir. Ce jeu d'attraction et de mise à distance est interprété, entre autres, par Jordi L. Vidal, Erika Zueneli, Leslie Mannès... Signalons aussi la

d'origine cambodgienne, aux croisements du théâtre et du hip hop. Enfin, **Matteo Molès** a reçu le Prix coup de cœur de la presse pour *Gadget study # 1*. (Mention pour l'adéquation absolue entre différents langages artistiques.)

Nouveauté, cette année, pour le **Prix du Théâtre** qui crée un prix décerné au meilleur spectacle de danse contemporaine. Celui-ci est attribué par un jury de journalistes spécialisés dans la danse. Pour cette catégorie, les nominés sont: *Chambre blanche* de Michèle Noiret, *Siegfried forever* de Mauro Paccagnella et *Drink your wine in my glass* de Fernando Martin. Le lauréat sera désigné le 23 octobre au Manège de Mons.

Vous avez peut-être eu l'occasion de découvrir cet animal hybride au regard glaçant qui s'étale ostensiblement dans les programmes du Victoria, du Kaiitheater, du Vooruit... pour informer d'une soirée de strip-tease mise en scène par des chorégraphes de renom. À l'initiative du **Victoria**, Alain Platel, Wim Vandekeybus, Caterina Sagna, Johanne Saunier, Vera Montero, Claudia Triozzi et Eric De Volder ont été invités à monter un numéro pour strip-teaseurs/euses professionnels. La mise en scène de cette soirée, *Belladone* ou *Nightschade*, a été confiée à Pol Heyvaert et Dirk Pauwels, le concepteur du projet. L'objectif, exprimé par le Victoria, est de «présenter le strip-tease dans un contexte artistique (...), de sortir les artistes de leur spécificité, et de leur poser des questions atypiques».

Actualité chargée pour **Karine Ponties**. Tout d'abord, deux créations présentées dans le cadre du festival Bellone Brigittines: le solo *Des taureaux dans la tête* qu'elle interprète elle-même, et *Nunakt*, une réflexion sur le semblant chorégraphique, fruit d'une collaboration avec la compagnie Mossoux-Bonté. Par ailleurs, les Tanneurs et sa nouvelle direction l'accueillent pour une résidence de trois ans. Le livre *Holenlone*, écrit par Mylène Lauzon (éd. Le Quartanier), sorte de libre prolongement de la chorégraphie épo-

parution d'un recueil d'entretiens sur le théâtre et la danse entre Patrick Bonté, Nicole Mossoux et Anne Longuet Marx. (voir Rubrique Autour de la danse.)

Fatou Traoré sera en résidence à Wolu-Culture (centre culturel de Woluwe-Saint-Lambert) en novembre-décembre où elle travaillera sur *Le Guetteur*, dont la première est prévue pour la Biennale de Charleroi/Dances au printemps prochain. Après *Mar'L* et *Fragments sans titre I, II, III*, la compagnie se lance à nouveau dans un projet pluridisciplinaire, qui mêle chorégraphie, arts plastiques, vidéo et création sonore. Ou le dialogue d'un peintre avec une chorégraphe dans lequel se confrontent leur regard et leur processus créatif.

Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve nous invite à découvrir le travail des écoles de danse de la région. Cette **Festidanse** sera composée de deux parties: la création issue de Master classes placées sous la direction du chorégraphe Ebalé Zam à laquelle succédera la présentation de différentes chorégraphies par les écoles de danse (citons entre autres les écoles Artendance et Incidance à Wavre, Mouvement à Waterloo, l'école Expression à Braine-l'Alleud...). L'occasion nous est donnée ici de souligner le nombre important d'écoles implantées dans le Brabant wallon ainsi que leur dynamisme. Festidanse: samedi 4 nov. au CC d'Ottignies Tél. 010 41 37 26.

Joanne Leighton travaille sur un projet chorégraphique et musical, *Le projet triangulaire*, fruit d'une collaboration avec la violoniste Hae-Sun Kang, interprète privilégiée de Pierre Boulez. Soit trois danseuses pour trois solos, chacun accompagné d'une pièce de musique contemporaine interprétée par Hae-Sun Kang et des projections numériques du vidéaste Riaan van Jaarsveldt. Une première étape de ce projet chorégraphique et musical est présentée dans le cadre du festival Temps d'Images aux Halles de Schaerbeek où elle travaille comme artiste associée.

Après *Le jardin* et *Le salon*, *Le Sous-sol* est le dernier volet d'une trilogie créée en 2002 par le collectif **Peeping Tom**. Les personnages présents dans les deux premières parties sont morts mais la famille poursuit son existence dans un étrange monde souterrain, sans normes ni hiérarchie. Un règlement de comptes non dénué d'humour. Création en mars 2007.

Matteo Molès travaille actuellement sur *Switch on*, pièce pour un homme et un robot, en col-

laboration avec le vidéaste Federico Baronello et l'informaticien Vincenzo Bonfiglio. *Switch on* questionne le rapport de l'homme à la technologie. Le tout programmé en avril 2007 au CC de Braine-l'Alleud.

Julien Bruneau sonde l'écart qui sépare la danse et l'écriture, soit comment une même perception se manifeste différemment à travers le corps ou la parole. Ce projet, intitulé *Oint.Oint.*, s'est développé cette année lors de deux résidences, aux Bains ::Connective à Bruxelles et au Point Éphémère à Paris. Au cours des mois prochains, celui-ci donnera lieu à un concert-performance, en duo avec le guitariste Hugues Warin puis à l'élaboration d'une pièce sonore par Fabrice Janssens (arts plastiques et musique électronique). Cette pièce fera l'objet d'une installation qui impliquera la danse.

Thierry Smits abandonne (momentanément?) l'Orient pour plonger dans *Les Quatre saisons*, occasion d'explorer les frontières entre danse et performance. Pour *Vivaldi's Nightmares* (titre provisoire), il revisite l'œuvre célèbre de Vivaldi, et étudie les répercussions des changements saisonniers sur la nature, mises en relation avec des états du corps humain. À chaque saison correspondra une création indépendante réunissant chaque fois un musicien, trois danseurs, un acteur, un scénographe et un créateur lumières. Les quatre pièces forment ainsi une suite pouvant aussi bien être présentées séparément.

Les Arpenteurs de **Michèle Noiret** – désormais artiste associée au Théâtre National – sont nés du désir d'unir la musique à la danse, soit sept danseurs et six percussionnistes qui s'aventureront chacun sur le terrain de l'autre. Évoluant dans une ville imaginaire laquelle – grâce à la scénographie d'Alain Lagarde – ne se dévoile que par fragments, ces *arpenteurs* deviennent alors une métaphore du corps social. La chorégraphe désire ici approfondir les liens qui unissent l'écriture musicale et l'écriture chorégraphique. Première en mai.

Ultimaz Vez, la compagnie de **Wim Vandekeybus**, fête ses vingt ans. *Spiegel*, une sélection des scènes clé du répertoire, a donné le coup d'envoi des festivités. Pour l'occasion, est sorti un coffret collector de trois DVD, reprenant l'œuvre vidéo et cinématographique du chorégraphe. Cette année festive se clôturera par une nouvelle création, en novembre 2007 et une carte blanche à l'Ancienne Belgique. La légendaire salle de concerts a invité le chorégraphe à composer un programme sur deux journées, réunissant des artistes avec lesquels il a collaboré ou qui l'ont inspiré pendant ces 20 ans de carrière. Au programme, des concerts, projections de films et vidéos...

Meg Stuart poursuit sa recherche du mouvement et son intérêt pour les chorégraphies sociales. Le désir de communiquer et les obstacles que l'on dresse soi-même contre les autres sont ses thèmes de prédilection. *It's not funny*, créé sur invitation du Festival de Salzbourg, qui, cette année, a pour thème la comédie, explore ces questions à travers l'imagerie des comédies musicales hollywoodiennes. Suivront deux autres créations: *Solo for Francisco* (titre provisoire) réunit Meg Stuart et le danseur portugais Francisco Carnacho qui avait collaboré avec elle par le passé; puis une création avec le dan-

seur-chorégraphe Philipp Gehmacher, basée sur l'improvisation.

Anne Teresa de Keersmaeker livrera en novembre, à La Monnaie, une soirée répertoire qui reprendra trois chorégraphies, des moments clés de son œuvre créés de 1986 à 1995, dressant ainsi une sorte de bilan de quatorze années de collaboration avec la prestigieuse institution. Il s'agit du quatuor à cordes n° 4 de Bartók, *Verklärte Nacht* de Schönberg et *La grande fugue* de Beethoven. De plus, elle prépare une soirée-hommage au compositeur minimaliste Steve Reich que l'on découvrira en mars.

Pour *Still live* (titre de travail), **Salva Sanchis**, danseur et chorégraphe de Rosas, travaille avec le plasticien Kristof Van Gestel et les danseuses Manon Santkin et Mioko Yoshihara à partir du deuxième quatuor à cordes du compositeur allemand Helmut Lachenmann.

Félicette Chazerand prépare un spectacle chorégraphique pour tout public à partir de 4 ans, *À l'ombre des arbres*, duo interprété par Thierry Bastin et Anne Cécile Chane-Tune. Cette création, que l'on verra en juin prochain au festival Danse Balsa Marni, s'inscrit dans un programme plus vaste, «projet en étoile», d'initiation du public de l'enseignement primaire à la chorégraphie, comprenant des formations, ateliers, animations, rencontres publiques... (voir rubrique Formations.)

Anouk Llaurens et Baptiste Andrien sont occupés avec *Barnabé*, un projet de duo qui met en scène une conversation où chaque interprète est amené à reformuler la proposition de l'autre, en reprenant sa place dans l'espace. Chaque nouvelle énonciation procède de la reprise de la proposition de l'autre, à travers l'immobilité et le mouvement. Anouk Llaurens mène un parcours de chorégraphe, d'interprète (Michèle-Anne De Mey, Barbara Manzetti,...) et de pédagogue. Baptiste Andrien est architecte, réalisateur-



Anouk Llaurens/Baptiste Andrien
Barnabé © D. R.

monteur vidéo et pratiquant d'arts martiaux. En janvier 2006, ils ont présenté leur première pièce, *Avant de manger*, et poursuivirent leur collaboration en résidence à la Maison de la Création du Centre culturel Bruxelles-Nord

Après *XXL*, *XL*, *XS* et *M*, tétralogie sur la démesure, **Maria Clara Villa Lobos** nous prépare quelque chose de *SUPER!*, une comédie musicale forcément décalée. Imaginez Superman, Batman, Wonder Woman réunis sur scène... pour incarner les codes et travers de notre société. Parce qu'il s'agit pour la chorégraphe de dénoncer, avec l'humour qu'on lui connaît, «une vision manichéiste et infantiliste du monde». Un *SUPER!* projet en perspective.



Michèle Noiret *Les arpenteurs*
© D.R.



Arco Renz Bullitt © Jean Luc Tangehe

CRÉATIONS

CRÉATIONS

Criminologue de formation, **Christine De Smedt** fait partie depuis 1990 du collectif chorégraphique Les Ballets C. de la B. Elle collabore avec Alain Platel, Meg Stuart, Xavier Le Roy..., assure la co-direction artistique des Ballets C. de la B. pendant trois ans, tout en participant à des projets extérieurs. Contrairement à *9X9* qui réunissait sur scène 81 interprètes, Christine De Smedt, dans *Once Upon a time*, traite du récit personnel en travaillant à partir de duos. Comme le titre le suggère, elle se réfère à la structure du conte, aux mythes et aux archétypes. Ces duos stéréotypés, ce sont Fred Astaire et Ginger Rogers, Bonnie and Clyde, Pierre et Marie Curie, Jules et Jim... Chacun de ces personnages est plongé dans une histoire et un contexte différents. Ainsi, chaque nouvelle rencontre raconte une nouvelle histoire incarnée par quatre danseurs, Danai Aneiadou, François Brice, Nele Keukelier, Pieterjan Vervondel. Première le 3/10 au Kaaitheater.

Saïd Gharbi, non voyant, suit des cours à la Ligue Braille où il croise le chemin du chorégraphe Wim Vandekeybus, à la recherche de danseurs/acteurs aveugles pour sa compagnie Utima Vez. Cette rencontre est déterminante. Puis, il joue et danse dans de nombreux spectacles d'Utima Vez, et, en 2001, crée **Les Ballets du Grand Maghreb**, en compagnie d'Ali Salmi, ex-danseur d'Utima Vez, et du dramaturge Georg Weinand. Ana Stegnar, danseuse slovène également rencontrée au sein de la compagnie de Vandekeybus, rejoint Les Ballets en 2003. Elle s'associe à Saïd Gharbi pour créer trois spectacles, dont *Dorst/La soif*, interprété par Milla Koistinen, Giovanni Scarcella, Larbi Ajabboune. Librement inspiré d'un nouveau de Julio Cortazar – *Fin d'étape* –, le spectacle, tout en mêlant danse, théâtre et acrobatie, met en scène une femme en fuite d'elle-même. Création le 5/10 au kc nOna, à Malines.

Thomas Hauert s'est livré à une expérience auditive particulière en écoutant simultanément deux versions de l'*Allemande* de la Partita II de Bach – l'une pour violon, l'autre pour trompette – source d'inspiration pour son travail, qu'il intitule *Parallèlemande*. Il considère la relation qu'entretient la danse avec la musique comme interactive. La danse est, selon lui, une interprétation corporelle et spatiale de la musique; elle permet de visualiser ce qui se passe pendant l'écoute musicale. Thomas Hauert et Chrysa Parkinson exécuteront une série de solos et duos, basés sur un travail d'improvisation. Il nous livrera le résultat de cette expérience chorégraphico-musicale le 11/10, au Kaaitheater.

Brice Leroux suit des études au Conservatoire de Lyon puis s'installe à Bruxelles, où il rejoint Rosas en qualité de danseur. Il se lance rapidement dans des projets personnels, dont *Continuum*, nom qu'il va aussi donner à sa compagnie. L'apport de la science à l'art est une question centrale dans son œuvre. Il analyse l'homme et l'espace en se focalisant sur des parties du corps, comme pour *Quintet*, centré sur les bras de cinq danseurs. Dans la pénombre de la scène du De Singel, il dévoilera, le 18 octobre, «cette pièce pour dix bras», suivie d'un solo.

Formé à la danse classique puis à PARTS, **Ugo Dehaes** collabore avec Meg Stuart, puis fonde sa compagnie Kwaad bloed vzw, aux côtés de Charlotte Vanden Eynde. Parallèlement, il continue de danser pour d'autres chorégraphes tels que Arco Renz, Nada Gambier... *Couple-like*, né de sa rencontre avec la chorégraphe israélienne Keren Levi, examine les différents types d'interactions physiques d'où peuvent découler des couples. Les deux danseurs-chorégraphes, dans leur confrontation, observent chez l'autre ce que lui n'est pas. Première le 25/10 au Vooruit.

Quand Annabelle Chambon rencontre Cédric Charron, cela donne naissance au **Label Cedana**. Elle est issue du Conservatoire de musique, il vient de PARTS, commence alors une aventure artistique protéiforme. Ils travaillent notamment avec Jan Fabre pendant six ans. Après *Chapitre 9* et *Angle mort, Sens Acte Sans* est basé sur le souffle, sur la nécessité de respirer et de partager l'air qui nous entoure. Dans un environnement constitué de ventilateurs, le spectateur est invité à partager cette expérience sensorielle, au rythme de la respiration des danseurs. Le 27/10, au Monty.

Arco Renz étudie la danse et le théâtre puis intègre PARTS, structure au sein de laquelle il crée deux chorégraphies. Il voyage beaucoup en Asie où il étudie les

formes de danse-théâtre traditionnelles. Tour à tour interprète et chorégraphe, il fonde sa compagnie Kobalt Works en 2000 et mène, parallèlement aux créations, une activité pédagogique. *Bullitt*, sa dernière création, questionne l'individu, la liberté, la vitesse. Lumière, mouvement et musique s'unissent de façon interactive pour former un espace délimité, dans lequel sont emprisonnés les corps des danseurs. Création au Stuk le 28/10, dans le cadre du festival Transit.

Pendant douze ans, **Hans Van den Broeck** a fait partie du collectif des Ballets C. de la B. En 2002, exactement dix ans après sa première création, il met sur pied sa propre structure : la compagnie SOIT. Après *Almost dark*, voici *En servicio*. Service, en service, au service, se servir de... le travail se développe autour des différentes connotations du mot service. Huit interprètes incarnent chacun vingt personnages, des êtres au service d'eux-mêmes, d'un autre, ou d'un idéal. Autant de personnages inspirés de films, de romans, ou de pièces de théâtre, cent soixante caractères «censés représenter le monde entier», s'exprimant dans une langue unique: la danse. À découvrir sur la scène du KVS, le 2/11.



Les Ballets du Grand Maghreb Dorst/ Soif © Kurt Van der Elst

Pé Vermeersch s'est formée à la philosophie, au théâtre, à la danse classique et contemporaine, aux danses orientales traditionnelles et s'intéresse particulièrement au butoh. Très jeune, elle débute une carrière d'actrice pour la télévision et le théâtre, puis, en 1993, crée sa compagnie. Depuis, elle développe un travail basé sur l'improvisation où la danse, le langage et la voix sont mis en relation. *La Folia* est un diptyque autour de la folie, constitué de *Zielewind* et de *Nijinski Big Band*. Le premier volet, inspiré du mythe de Salomé et de Joanna de Waanzinnige, est un duo avec la soprano Françoise Vanhecke, sur une musique électronique de Peter Clasen. Dans *Nijinski Big Band*,

Pé Vermeersch, entourée des musiciens Bart Maris, Lode Vercamp et Peter Clasen chante et déclame les textes de Nijinsky. *Zielewind* le 30/11 et *Nijinski's Big Band* le 5/12, au Stadsschouwburg de Courtrai.

Deux personnes ont joué un rôle clé dans le parcours artistique de **Koen Augustijnen**: Wim Vandekeybus qui l'a encouragé, et Alain Platel qui l'a auditionné. Depuis 1991, il fait partie du collectif Les Ballets C. de la B., a suivi un parcours de danseur puis de chorégraphe. *Bâche*, présenté l'année dernière, réunissait six hommes qui se racontaient, tantôt avec humour tantôt sur un mode sensible. Avec *IMPORT EXPORT*, le chorégraphe dévoile à nouveau son univers très personnel, pour traiter de l'impuissance, celle que l'on ressent dans le monde qui nous entoure mais aussi à un niveau plus intime. Du précédent spectacle, on retrouve les collaborations avec le chanteur alto Steve Dugardin, le compositeur Guy Van Nueten, le dramaturge Guy Cools, et Jean Bernard Koeman, le concepteur du décor. Sur la scène déguisée en entrepôt, un chanteur, un quatuor à cordes, six danseurs, du théâtre, des acrobaties, de la musique baroque et élec-

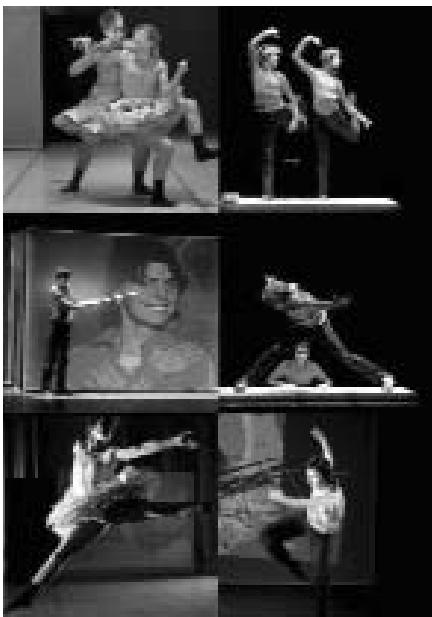
tronique; Koen Augustijnen se plaît à entremêler les genres. Pour tout savoir sur l'*IMPORT EXPORT*, rendez-vous le 6/12 aux Tanneurs.

Formé chez An Slotmaekers – école expressive d'Europe de l'Est –, **Marc Vanrunxt** fait ses premiers pas de chorégraphe en 1981, participe à d'autres expériences, entre autres cinématographiques, puis fonde sa propre structure de travail. Après l'intimiste *Last Pieces*, duo pour un danseur et un pianiste, il s'immerge dans l'univers musical du compositeur américain Morton Feldman. *Raum* est le fruit de sa collaboration avec l'ensemble de musique nouvelle Champ d'action. Dans la première partie, Étienne Guilloteau, Éva Kamala Rodenburg et Gabi Sund dansent face aux spectateurs, accompagnés de Yutaka Oya au piano et Arne Deforece au violoncelle. Les danseurs quittent la scène dans la seconde partie, et s'immiscent parmi le public dispersé, au son de la flûte (Sabine Warnier) et des percussions (Fedor Teunisse). Première le 8/12 au Kaaitheater.

Après *Femmes secrètes*, présenté en juin dernier, **Ebalé Zam** dénonce la torture dans la prison de Guantanamo dans un solo pour Amnesty International. Le 10 décembre au Botanique.



Ballets C. de la B./Koen Augustijnen IMPORT EXPORT © Jean Bernard Koeman



Dominique Boivin/Marie Nimier
À qui tu penses? © Jean Louis Fernandez

FESTIVALS

BELGIQUE

En ces temps où plane le spectre du racisme, saluons l'initiative du Centre des cultures du monde Zuiderpershuis, à Anvers, avec le **festival Transit**. Il s'agit d'un projet multidisciplinaire qui vise à engager une réflexion sur la migration du Sud au Nord et la problématique urbaine avec des concerts, films, débats, théâtre et danse. Dans ce cadre, le chorégraphe belgo-nigérien Bodé Owa a rassemblé danseurs traditionnels burkinabés et nigériens avec des danseurs belges contemporains, dans une pièce intitulée *Visible roots*, un véritable dialogue entre tradition et modernité. Du 9/9 au 25/10, au Zuiderpershuis à Anvers. www.zuiderpershuis.be

Temps d'images est un festival européen, initié par la chaîne culturelle Arte et par La Ferme du Buisson (Scène nationale de Marne-la-Vallée, en France) auxquelles se sont associés des programmeurs et producteurs étrangers, dont Les Halles de Schaerbeek pour la Belgique. Il explore, questionne et réinvente les rapports entre scène et images. Riga, Varsovie, Rome, Lisbonne, Budapest, Bruxelles... autant d'étapes qui n'ont d'autre but que de bousculer notre manière de voir. Et pour cela, plusieurs chemins possibles: le théâtre, la musique, la vidéo, le cirque ou la danse. Épinglons quelques spectacles, liés aux arts de la scène. Après Dominique Boivin et Marie Nimier puis Joanne Leighton programmés en septembre, Adrien Mondot fera son grand jeu... de balles virtuelles. Chercheur en informatique et jongleur, ce dernier développe un système de jonglage virtuel à l'aide d'outils informatiques. *Convergence 1.0* se joue ainsi des apparences, empreint de nouvelles technologies, non par fascination du numérique mais pour servir un propos poétique et ludique. Alex Castres, ancien danseur de Pina Bausch, a conçu *Monsieur Zéro, famous when dead?* Ce solo met en scène un personnage singulier qui interroge l'image de sa mort. Avec humour et poésie, Alex Castres livre un spectacle aux frontières de la danse, du théâtre et de la vidéo. *Temps d'images*, un festival à voir du 28/9 au 15/10, aux Halles. www.halles.be

MAYDaY, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est pas un festival qui a lieu en mai. L'acronyme signifie : **M**ore **A**ction for **Y**oung **D**ance, **Y**es! Deux journées et deux nuits à l'initiative du Danswerkhuys et du Centre culturel de Berchem, pour découvrir les jeunes chorégraphes émergents. Pas moins de 35 spectacles/performances par soir, par des artistes belges et internationaux, couvrant un large spectre de la production contemporaine: danse, performance, danse-théâtre, installations... La deuxième édition de MAYDaY se tiendra au CC Berchem à Anvers, les 6 et 7 octobre. Infos: www.danswerkhuys.be

Un voyage en Inde? C'est ce que nous suggère le Palais des Beaux-arts avec le **festival India**, qui, avec une exposition phare et cinq week-ends thématiques, dévoile une Inde aux multiples facettes, loin d'une vision exotique de carte postale. Musique, théâtre, littérature, cinéma seront représentés, la danse aussi, tant traditionnelle que contemporaine. L'Inde cultive une infinie variété de danses traditionnelles. Le Bharata Natyam, la danse la plus ancienne, du Sud de l'Inde, sera interprété par Alarmel Valli et Malavika Sarukhai, deux grandes danseuses de leur génération; Madhavi Mugdal danse l'Odissi, danse issue d'Orissa, en Inde orientale; Sonia Sabri présente le Kathak, style classique populaire du Nord du pays; Shantala Shivalingappa donnera à voir le Kuchipudi, au caractère très théâtral et visuel; Bharati Shivaji pratiquera le Mohiniattam, danse raffinée et fluide du Sud-Ouest restée longtemps méconnue; et nous en oublions sûrement. Côté contemporain, la jeune chorégraphe Padmini Chettur impose son univers, où s'entremêlent danses indiennes traditionnelle et contemporaine. Dans *Pushed*, création pour six danseurs, elle traite de différents sentiments tels la douleur, le plaisir, la joie, l'amour... Le festival ne résiste pas au plaisir de reprendre *Indian Curry* de Natasha Pire pour lequel la chorégraphe a réuni dix jeunes inexpérimentés, aussi bien néerlandophones que francophones de Bruxelles, Flandre et Wallonie. Départ pour le Festival India, du 7/10 au 21/01. www.bozar.be

Pour marquer le début de la saison, le Kaaithheater lance une semaine festive, intitulée **Shuffle**, composée de productions «made in Brussels». Thomas Hauert et Chrysa Parkinson improviseront solos et duos sur l'*Allemande* de la Partita II de Bach (voir rubrique Créations). Le chorégraphe londonien Jonathan Burrows et Matteo Fargion, compositeur italien, exécuteront des versions courtes de *Both Sitting Duet* et *The Quiet dance* (création), dans lesquels ils analysent la frontière subtile entre la danse et la musique. Kate Mac Intosh livrera une performance, *All Natural*, où elle questionne l'animalité qui sommeille en nous, à mi-chemin entre la «stand-up comedy» et les danses de revues de Las Vegas. Dans *To come*, Mette Ingvarten chorégraphie avec humour cinq corps qui s'adonnent aux plaisirs du sexe. Une semaine qui s'annonce excitante. Du 10 au 14/10, au Kaaithheater. www.kaaitheater.be

Le Centre d'arts Buda, ouvert en janvier 2006, est né du rassemblement de trois structures dont Limelight et Danse à Courtrai. Il propose des résidences d'artistes de toutes disciplines, belges et non-belges, et organise trois festivals par an: Fresh, en avril, reflet de la jeune création, Kortrijk Congés en juillet, où le grand public a l'occasion de découvrir, le temps d'une soirée et d'une nuit, des artistes locaux, et enfin, **Budafest**, en octobre, festival de plus grande envergure, en association avec le Centre culturel de Courtrai. De son côté, celui-ci, après le festival «Solo/soli» organisé dans le cadre de Lille 2004, désirait mettre sur pied un festival annuel récurrent, lié à la danse. En 2005, «Le Grand Écart» proposait un focus sur la danse contemporaine en Wallonie. Cette année, le Centre culturel de Courtrai s'associe au Centre d'arts Buda pour concevoir Budafest, un festival multidisciplinaire. La collaboration des deux centres vise à créer une synergie afin d'offrir au public un aperçu de la création contemporaine, de Courtrai et d'ailleurs. Aux côtés du théâtre, des arts visuels, des installations, la danse a une place de choix avec deux premières en Belgique. Tout d'abord, le collectif

franco-autrichien Superamas, qui sévit depuis 1999, s'inspire pour *BIG 3 (Happy/End)* de la culture quotidienne voire de la sous-culture; ce matériau sert à dé-montrer, démanteler tout ce qui possède une unité. Une soirée «sex, power et rock'n'roll». Les Françaises Alix Chauchat et Alix Eynaudi dévoilent leur *Crystall*, un solo sur l'exaltation du corps féminin. Une expérience esthétique où la beauté devient stratégie pour questionner le spectateur. Puis, *LALA#3 : Cocomotel*, concocté par les Belges Laure Dever et Laura Vanborm, nous emmène dans un voyage audiovisuel et poétique, d'où l'ironie n'est pas exclue. Heine R. Avdal, chorégraphe belgo-norvégien, est fasciné par l'impact de la technologie dans notre vie, ce qu'il exprime à travers *Some notes are*. Meg Stuart continue de surprendre avec *Replacement*, où les danseurs jonglent avec l'espace et la fiction. Victoria nous fera aussi son grand show, *Nightshade*, dans son célèbre numéro de strip-tease chorégraphié par des grands noms de la danse (Vandekeybus, Platel, Saunier...). Festival Budafest, du 13 au 22/10. Tél. 056 23 98 55 ou www.budakortrijk.be

L'automne, cette année, portera les couleurs indiennes. Retour en Inde, donc, avec le **Festival Spice and Spirit**. Le Centre culturel de Bruges met à l'honneur l'Inde du Sud et sa richesse culturelle, via des concerts de musique traditionnelle, films, exposition, danse, workshops, introduction à l'ayurveda... Au menu danse, *Indian curry* de Natasha Pire et les danses sacrées d'Alarmel Valli accompagnée de Madhavi Mugdal. Festival Spice and Spirit, du 19/10 au 15/11.

Pour sa 5^e édition, les Journées de découvertes du Brabant wallon proposent **La nuit des pierres**, un parcours en danse, musique et lumières dans le centre de Jodoigne. L'espace d'une nuit, les danseurs se muent en guides pour entraîner les spectateurs dans une balade ponctuée par des interventions dansées. Ainsi Milton Paulo et Steve Gibbs, s'inspirant de poèmes de Pablo Neruda, livreront *3 pas, d'innombrables particules de poussière*, odyssée sonore et gestuelle. Les élèves des Humanités Danse de l'Académie Ottignies LLN et du Lycée Martin V de LLN interviendront avec des séquences chorégraphiques, au rythme des percussions. La chorégraphe Carrie Hazel distillera sa *Brume d'horizon*, une danse flottante et immatérielle, puis *Slow Motion detail* mêlera les mouvements ralentis des danseurs et chaque partie de leur corps aux matières architecturales environnantes. Bernard Delcourt et Delphine Havaux ont imaginé des mobiles composés d'éléments végétaux, qui, mis en mouvement, déclenchent des sons et des images. À cette installation, les artistes intégreront un travail sur le corps. Sarah Huby fera une *Tentative de chatouillement*, une performance chorégraphiée par Anna Konjetzky. Lu Marivoet, Eric Raevens et Wim Mertens guideront le promeneur vers leur installation, située dans un jardin intérieur. Deux danseurs sanglés dans des cadres de métal y évolueront en des rapports géométriques. La danseuse Mathilde Laroque et le saxophoniste Thomas Champagne nous feront découvrir les *Yeux du monde* : des valises, des vêtements accrochés sur des fils à linge, un homme et une femme en quête d'ex

Budafest B
NOUVEAU FESTIVAL INTERNATIONAL D'ARTS CONTEMPORAINS
13 - 22 OCTOBRE 2006 / COURTRAI (BELGIQUE)
WWW.BUDAKORTRIJK.BE & WWW.LIMELIGHTCOURTRAI.BE

MEG STUART - VICTORIA
PETER VERMEERSCH & FLAT EARTH SOCIETY - SUPERAMAS
MATTHEW BARNEY - ALICÉ CHAUCHAT - PONI - LONE TWIN
KEES ROORDA - HEINE R. AVDAL
SUSANNA & THE MAGICAL ORCHESTRA - CREW - ...

BUDA KORTRIJK ck

FESTIVALS (...)

périences. Enfin, au Château Pastur, Patricia Kuypers et Frank Beauvois se livrent à leur jeu favori, *Delay versus duo*, qui repose sur le décalage entre la danse réelle et son image, les danseurs et leurs doubles filmiques. Différée, l'image de chaque danseur devient alors un nouveau partenaire de jeu. Une nuit empreinte de mystère et de poésie pour promeneurs noctambules, à la découverte du patrimoine. Le 21/10, départ Grand-Place de Jodoigne. www.laterreetlespierres.be

Du cirque, du théâtre et de la musique au programme du **Festival Charleroi bis-ARTS**, qui se donne pour objectif de faire découvrir des spectacles interdisciplinaires et insolites dans des lieux inattendus. Pour cette 11^e édition, Aurélien Bory et douze danseurs-acrobates – rencontrés à Tanger – tissent des liens entre acrobatie traditionnelle ancestrale marocaine et cirque contemporain occidental dans un spectacle justement intitulé *Taoub* (tissu, en arabe). Les Têtes de Vainqueurs, soit Didier et Fabrice, se livrent à



toutes sortes d'acrobaties à cheval sur leur vélo. Dans un autre genre, Mathurin Bolze construit pour *Tangentes* un univers étrange fait de roue, tapis roulant, mât chinois, trampoline, dans lequel acrobates et musiciens se débattent ou se rejoignent. Du 27/10 au 4/11. www.charleroi-culture.be.

Voici venir le 6^e festival International Jeunes Publics, **Météores et Turbulences**. Depuis quinze ans, Pierre de Lune et le CDWJ - les deux centres dramatiques Jeunes publics de la Communauté française – organisent leur festival triennal. Pierre de Lune s'occupe des *Météores* à Bruxelles et le CDWJ provoque ses *Turbulences* en Wallonie, en association avec le Théâtre de Namur. Au programme, des spectacles internationaux de qualité (à partir de 18 mois!), de théâtre, musique, cirque. Côté danse, on y (re)verra certaines des compagnies invitées aux Rencontres théâtrales de Huy: la compagnie Nyash promène sa *Petite dame*; la compagnie Matteo Moles, primée à Huy pour *Gadget Study#1*, nous embarque dans l'univers enchanté – et désenchanté – des contes; *Apsara* de la compagnie Tribal Sarong mêle la musique traditionnelle asiatique à du hip-hop, aux croisements de la danse et du théâtre. L'Inattendue Compagnie joue *À corps et cris*, une partition musicale écrite avec les corps et les voix. L'Allemande Catharina Gadelha dédie son spectacle, *Oublié*, «à toutes les victimes qui n'ont pas bénéficié d'un reportage télévisé»: celles du Chili, du Rwanda, d'Irak,... Elle chorégraphie et interprète elle-même cet hommage qui interpelle par ces questions essentielles, voire existentielles. La compagnie française L'Éolienne nous invite à une promenade poétique dans les *Jardins d'Éden*, *Provisoirement*, sur le thème du bonheur. Au sol ou en l'air, la chorégraphie est signée Virginie

Barjonet et Florence Caillon. CFB 451, autre compagnie française invitée, s'est librement inspirée d'une pièce de Bernard-Marie Koltès pour *Carcasses, un cœur pour deux*, un duo masculin de danse-théâtre. Les festivités se poursuivront avec une exposition/animation, une conférence, des lectures, des ateliers artistiques dans les classes, une table ronde consacrée à l'Art à l'école... Jeunes de tous âges, préparez-vous à trois semaines turbulentes! *Météores* et *Turbulences*, du 9 au 26 novembre. Informations au 02 218 79 35 ou 064 66 57 07

Les programmateurs l'ont bien compris: Jeune public rime aussi bien avec exigence qu'avec création contemporaine. Fini les textes poussiéreux, terminés les mises en scène convenues, exit les créations univoques. Les Halles de Schaarbeek s'adressent à ce jeune public, en prolongement (et en collaboration) du festival de Pierre de Lune et du CDWJ: **Les Halles aux Enfants** rassemblent les disciplines les plus variées, du nouveau cirque au théâtre, en passant par la danse hip hop et des installations visuelles. Petits et grands vont donc faire connaissance avec ce que l'on appelle le nouveau cirque. *Taoub* est un collectif acrobatique de Tanger, soit douze acrobates qui déploient leur virtuosité, sur une mise en scène d'Aurélien Bory. *Taoub* – tissu en arabe –, croise les fils entre le cirque, le théâtre d'ombres et les images vidéo captées en direct par les interprètes, accompagnés de chants populaires a capella. Le jongleur Ville Wallo et le magicien Kalle Hakkarainem, tous deux Finlandais, créent un univers aux frontières de la virtualité. *Odotustila* (attendre, en finnois) a pour décor une salle d'attente de gare, où la réalité va étrangement devenir illusion, à moins que ce ne soit le contraire, qui sait? Derrière *Bobinette et Tricotine* se cachent la danseuse française Gaëlle Bissellach-Roig et Élodie Antoine, sculpteur et plasticienne belge, artistes accompagnées par les Halles au cours de cette saison. Deux histoires de poupées magiques. Laissons momentanément le cirque pour signaler un spectacle de danse-vidéo. TPO présente *CCC*. Ceci n'est pas un message codé mais le Teatro di Piazza o d'Occasione qui donne à voir *CCC* (pour Children Cheering Carpet). Comme ces sigles le suggèrent, le TPO expérimente l'application de nouveaux langages digitaux à la danse et au théâtre. Dans *CCC*, la lumière devient un véritable langage théâtral intégré à la danse, les images projetées forment un décor virtuel. Enfin, une manifestation spéciale Jeunes ne serait pas tout à fait complète sans un soupçon de hip hop. C'est pourquoi Mohamed Ouachen, artiste bruxellois d'origine marocaine, en compagnie de Fikri et Kubilay combleront les lacunes en faisant un *Flashback*, une plongée dans l'histoire de la danse hip hop. Ouvrir *Les Halles aux Enfants*, une bonne initiative du 17 jusqu'au 28 novembre.

La nuit des pierres
Hazel Carré dans la série "Esquisses d'être"



FESTIVALS

FRANCE 8 spectacles dont 4 créations sur 30 soirées, cela pourrait être un résumé du festival **Les Inaccoutumés**. Mais cette formule réductrice est loin de contenir toute la dimension novatrice de la manifestation. Véritable laboratoire d'expérimentation, elle met à l'honneur les nouvelles scènes, françaises et internationales, privilégie les créations, la fidélité aux artistes que la Ménagerie accompagne et multiplie les découvertes. Yves-Noël Genod propose une pièce construite autour de la danseuse Julie Guibert, portant un titre obscur: *Elle court dans la poussière, la rose de Balzac*. Le thème n'étant volontairement pas énoncé à l'avance, nous ne pouvons en dire plus. Autre création, celle de *Manie* par la compagnie Grand Magasin, un spectacle sans décor ni costumes, ni prouesse technique, mais avec un style décalé et poétique. Mathieu Doze, dans *Écran Total*, s'interroge sur la place et la fonction de l'écran dans la société; Que montre-t-il? Que voit-on? Que cache-t-il? 4^e création avec la carte blanche laissée à Philippe Quesne, concepteur d'«objets artistiques expérimentaux» et transdisciplinaires. De son côté, Julie Nioche, avec *H²O-NaCl-CaCO₃*, questionne les limites du corps, d'un point de vue physique, psychique et symbolique. Rachid Oumramdane crée un solo, *Un garçon debout*, né de sa rencontre avec l'auteur et metteur-en-scène Pascal Rambert. Pour son travail, l'artiste a recours aux outils numériques qui permettent de restituer la mémoire corporelle. Et d'autres surprises encore. Les Inaccoutumés, du 2 novembre au 9 décembre à la Ménagerie de verre (Paris). Infos: www.menagerie-de-verre.org

La **Biennale internationale de danse de Monaco**, ou Monaco Dance Forum, ouvre ses portes pour une quatrième édition qui s'annonce riche et variée: huit jours de spectacles, stages de danse contemporaine (indienne, africaine), ateliers, visites guidées, installations et rencontres professionnelles. Sur la pléthore de propositions – impossible à détailler ici –, épinglons quelques rendez-vous, aux esthétiques et formats très différents. Deux premières européennes retiennent l'attention: la Trisha Brown Dance Company, avec *How long does...* crée une véritable féerie visuelle, née de la fusion entre danse, arts numériques et musique contemporaine. Puis, Bill T. Jones, autre figure marquante de la danse contemporaine américaine, dévoile son spectacle intitulé *22*, dans lequel il pousse à l'extrême l'intégration de son souffle et de sa danse à l'image numérique. Carolyn Carlson donne sa *Double vision*, Frédéric Flamand célèbre *La Cité radiense*, Dominique Boivin fait face à une machine de chantier dans un étonnant *Duo pour un danseur et une pelletieuse*. La compagnie Frank II Louise, dans sa nouvelle création *Konnec-*

ting Souls, transforme ses danseurs en instruments de musique ou quand la danse hip hop s'approprie le son numérique. Michael Schumacher, ancien danseur de William Forsythe et maître de l'improvisation, s'associe au violoncelliste Alex Waterman, pour un duo *Dans le jardin*. Le festival est résolument placé sous le signe de la mixité. Mélange des styles, des matériaux, des cultures. Ainsi, le hip hop dialogue avec la danse africaine (compagnie Salia ni Seydou) ou se marie à la musique classique (compagnie Najib Guerfi), la gestuelle indienne s'unit aux arts numériques japonais (compagnie Attakkalari), tradition et modernité ont enfin fini de se tourner le dos. Le Monaco Dance Forum, c'est aussi le haut lieu des rencontres professionnelles internationales en danse numérique. L'occasion est ainsi donnée aux acteurs de la danse de confronter et de considérer leur travail sous des angles artistiques innovants. Jacques Attali, écrivain et économiste français, donnera une conférence sur les tendances et l'économie du spectacle numérique. Enfin, le festival se drape d'une touche de glamour pour décerner les prix Nijinsky qui honorent des artistes de la danse, les prix Danse numérique qui récompensent les œuvres innovantes de jeunes chorégraphes, et le Prix UNESCO des Arts numériques qui, cette année, met la danse à l'honneur. Du 7 au 16 décembre, le Monaco Dance Forum déclinera le monde de la danse au pluriel.

FESTIVAL

AUTRE PAYS

Chaque année, à l'automne, le **Festival international de danse de Lausanne** reflète la production internationale actuelle. L'éclectisme est donc la ligne directrice. Martine Pisani présente une étape de travail de sa prochaine création *Hors-sujet*. Par un jeu de gestes décalés, libre de toutes contraintes, la chorégraphe française veut s'échapper des cadres formels et thématiques de ses pièces précédentes. Le chorégraphe canadien Dave Saint-Pierre exhibe *La pornographie des âmes*, premier volet d'un triptyque sur l'humain, l'amour, la vie et la mort. Sur scène, dix femmes et quatre hommes célèbrent la beauté du genre humain, mais aussi sa laideur, sa profondeur et sa superficialité. Le Finlandais Tero Saarinen se confronte aux œuvres musicales de Stravinsky, avec deux spectacles: *Pétrouchka* et *Hunt*, solo dans lequel il livre une interprétation personnelle du *Sacre du Printemps*. À découvrir aussi, quatre chorégraphies de Russell Maliphant: *Shift*, qu'il interprète lui-même, puis *Solo*, sa nouvelle création, ainsi que *Two* dansés par Sylvie Guillem, et le duo *Push*. Une rencontre artistique placée sous le signe de la danse pure, qui n'a d'autre objet que la danse elle-même. La danse sera présente aussi sur grand écran avec la projection de *Ma mère l'Oye*, un film de Thierry de Mey, sur la musique de Ravel. Il revisite le conte de Perrault, et prend pour décor les forêts des alentours de Bruxelles. *Blush*, le film de Wim Van-dekeybus, met en scène des danseurs qui se fondent dans la nature, là où leur «animalité», leurs émotions peuvent surgir sans fard. Festival international de danse de Lausanne, du 27/9 au 7/10. Infos: www.theatresevelin36.ch

AUTOUR DE LA DANSE

AUTOUR DE LA DANSE



Sous forme d'entretiens enregistrés à Paris, Bruxelles et Genève, *L'actuel et le singulier* (éd. Lansman) propose une réflexion autour du travail scénique de Nicole Mossoux et Patrick Bonté et de la recherche d'Anne Longuet Marx sur la scène et la création contemporaine. Nous ne retracerons pas ici le parcours du duo complice, qui ne cesse de s'aventurer aux frontières de la danse et du théâtre. Anne Longuet Marx s'intéresse à la question du vivant, dans un souci de croisement des genres (littérature, théâtre, arts visuels, musique). Elle poursuit sa réflexion sur ce qu'elle a appelé *l'invention de l'humain*, à travers des expériences tant scéniques (comme dramaturge et metteur en scène, traducteur et auteur) que purement analytiques en dialogue avec des praticiens de la scène. Ce livre est en quelque sorte le prolongement nécessaire de cette rencontre. Présentation du livre le 6/11 à la Bellone, en présence des auteurs et de l'éditeur. Informations au 02 506 43 00 ou www.brigitlines.be



Marian del Valle *Perdre corps*
© Robert Suermont

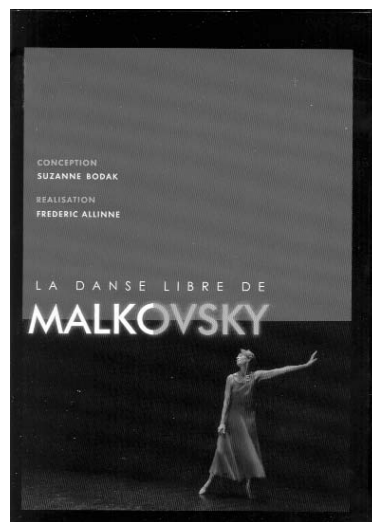
«Commemoration 36». C'est sous ce titre évocateur qu'un hommage sera rendu à Federico Garcia Lorca, à travers différents événements qui retracent le parcours de l'auteur, sur fond de guerre civile espagnole. Concerts de musique espagnole, expositions, documentaires, conférences... **Marian del Valle** fera une lecture, suivie de sa chorégraphie *Perdre corps*, où elle dansera aux côtés de la comédienne Carmen del Valle. Le 17/11 au Centre Garcia Lorca. Informations: 0474/604 995 ou www.garcialorca.be

Une **soirée-débat autour des publications de danse** est organisée à l'invitation des revues *Repères* (publiée par la Biennale nationale de danse du Val-de-Marne/CDC), *Quant à la Danse* (publiée par le Mas de la Danse) et des Éditions Contredanse. Parler des ouvrages de danse permet d'approcher la place de la danse aujourd'hui et la réflexion qu'elle suscite. Que cherche-t-on en concevant – et en lisant – un livre ou une revue de danse? Quelles «rubriques» peuvent rendre compte de la création chorégraphique? Comment la danse invente-t-elle son rapport aux mots et à la pensée? Le débat est ouvert, au Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, le 13 décembre. Informations: 00 33 1 42 71 58 03

Rubriques réalisées par Alexia Psarolis

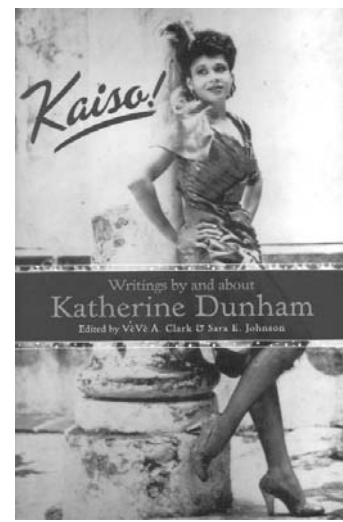
PUBLICATIONS

PUBLICATIONS



La Danse Libre de François Malkovsky, DVD, conception: Suzanne Bodak, réalisation: Frédéric Alinne, éd. AMM/You and Eye/Grand Écart, 2005

En 2001, Suzanne Bodak éditait l'ouvrage «Mémoire vive d'un héritage. La Danse Libre de Malkovsky». Son objectif était alors, «d'une part situer Malkovsky et son œuvre dans son contexte et son époque et d'autre part de lever l'ambiguïté du terme «danse libre» par la notation elle-même». Aidée de la notatrice labanienne Karin Hermes-Sunke, elle y rassemblait un corpus de partitions, souvenirs de 11 ans d'apprentissage auprès du maître, et de 20 ans d'enseignement de cette technique et de ce style de danse. Ce DVD parachève et complète en images cet ouvrage de référence révélant le travail de ce continuateur et penseur de la Danse libre dans la lignée d'Isadora Duncan. Composé de 5 parties (Exercices, Chorégraphies, Musiques, Entretiens, Documents), bilingue (français- anglais), il repose sur un principe interactif laissant à l'utilisateur le choix des séquences, ce qui dans le cas des exercices permet de se constituer une leçon à la carte de Danse Libre. En effet si le style de la Danse Libre est dépourvu de difficultés techniques et de code par principe, il ne repose pas moins sur l'acquisition de mouvements et de principes de base par le biais de séquences d'exercices (sorte de «barre» au milieu accompagnée au piano) répartis en quatre catégories dont les noms (le semeur, les cloches, les pagaies, les pétales, le chef d'orchestre, les moineaux...) laissent déjà transparaître la philosophie de la Danse Libre: la recherche du mouvement naturel dans une perspective d'harmonie, d'équilibre et d'unité (corps-esprit). Si ces exercices constituent l'apport majeur de Malkovsky à la réflexion et à la transmission de la Danse Libre, ce dernier est également l'auteur de nombreuses pièces chorégraphiques dans ce style, solos, duos, trios, interprétés ici par Suzanne Bodak, Emmanuelle Carabin et Philippe Reinaldos. Quelques images d'archives permettent également de voir le maître âgé danser en tunique grecque et donner la leçon à ses élèves. Complétant ces documents visuels, la partie «Rom» du DVD offre en outre la totalité des partitions musicales et cinématographiques reprises sur le DVD. Un outil précieux pour les enseignants et les amateurs de Danse Libre. Cathy De Plee



Kaiso! Writings by and about Katherine Dunham. Edited by VÉVÉ A. Clark & Sara E. Johnson, University of Wisconsin Press, 2005, 698 p.

Katherine Dunham, figure légendaire de la danse noire américaine, mais aussi anthropologue reconnue et femme impliquée activement dans la lutte contre le racisme aux États-Unis, s'est éteinte le 21 mai dernier à New York à l'âge de 93 ans. Quelques mois auparavant paraissait une anthologie rassemblant une collection de textes de et sur Katherine Dunham, publiée originellement en 1970, mais revue et augmentée dans cette nouvelle édition de textes plus récents de différents chercheurs. Interviews, articles sur la danse et l'anthropologie, chapitres tirés de sa thèse non publiée «Minifields», de ses mémoires d'enfance «A Touch of Innocence», sont rassemblés en cinq parties dans cet ouvrage volumineux: Réflexions autobiographiques; Dunham la Femme: chercheuse, artiste, activiste; Histoires et poèmes; La technique Dunham; Préserver la mémoire. On voit en effet rien qu'à la lecture de ces titres les multiples directions dans lesquelles l'artiste s'est engagée. Ce qui ne laisse pas sans sourire à l'allusion, d'une étonnante modestie, qui clôturait l'introduction due à Sara E. Johnson et qui fait étrangement écho à sa mort toute récente: à la question «Quelle phrase souhaiteriez vous sur votre épitaphe», Katherine Dunham aurait répondu en plaisantant «Elle a essayé»... Les textes ici publiés nous font part des liens forcément permanents entre sa vie de danseuse et chorégraphe, ses recherches en anthropologie et ses convictions politiques. En effet, elle fonde la première compagnie de danse indépendante des États-Unis avec exclusivement des interprètes noirs, développe une technique et un vocabulaire de mouvement correspondant aux types de corps des Africains américains, se spécialise dans la culture des Caraïbes et ses liens avec l'Afrique, s'initie aux rituels Vaudou desquels elle s'inspirera pour créer des spectacles... Ce livre, dont le titre *Kaiso* signifie en calypso «Bravo», rend hommage à cette riche personnalité et réussit à couvrir les multiples facettes de sa vie et de son travail. Seul regret peut-être, l'absence d'illustrations. CDP

PUBLICATIONS (...)

PUBLICATIONS

Les Archives internationales de la danse. 1931-1952, Dir. Inge Baxmann, Claire Rousier et Patrizia Veroli, Pantin, Centre national de la danse, coll. Recherches, 2006, 247 p.

Les Archives internationales de la danse (AID) constituent une page importante de l'histoire de la danse en France et en Europe durant le deuxième quart du XX^e siècle. La multiplicité des activités que cette fondation, vouée à la mémoire et à la promotion de la danse sous toutes ses formes, mit sur pied sont pourtant relativement méconnues. Le Centre national de la Danse, a voulu parer à cette méconnaissance en initiant en 2003 un vaste programme de recherche sur l'histoire de cette institution qui aurait dû déboucher sur une exposition. Celle-ci ne vit pas le jour, le présent ouvrage – dont la forme est très proche d'un catalogue d'exposition – constitue le fruit de ce remarquable travail d'investigation réalisé au Dansmuseet de Stockholm et à la Bibliothèque nationale de France où sont aujourd'hui conservées la plupart des collections et archives des AID. C'est en effet de Suède qu'est originaire le fondateur des AID, Rolf de Maré, plus connu comme directeur et mécène des Ballets Suédois, et à Paris que cet avide collectionneur d'art d'avant-garde élit domicile et y développa son projet: constituer un lieu de mémoire pour la danse. Ce projet n'était pas sans lien avec l'histoire des Ballets suédois: Rolf de Maré le voulant au départ à la mémoire de Jean Borlin, chorégraphe attitré de la compagnie, décédé en 1931 (date de fondation des AID) à l'âge de 37 ans. Le présent catalogue – un très beau livre broché, illustré et ponctué de plusieurs fac-similés de documents d'archives – s'ouvre par un parcours historique détaillé qui permet de suivre pas à pas les aléas, jours fastes et moins fastes ainsi que les grandes orientations de la société-fondation. Suivent des textes consacrés aux divers champs d'activités des AID: la bibliothèque-musée, le concours chorégraphique, dont la première édition en 1932 restera la plus célèbre en consacrant la Table Verte de Kurt Joos, les conférences démonstrations, et notamment le cycle consacré à la technique, les expositions, révélant l'intérêt de l'époque pour l'approche ethnologique des danses de différentes cultures, et enfin la revue. Cette énumération témoigne de l'ambition de cette société, ambition à laquelle elle sut faire honneur vu la qualité des manifestations et documents produits. À la source d'une grande partie de ce travail impressionnant, un homme particulièrement assidu et consciencieux: Pierre Tugal, journaliste d'origine russe, qui fut dès le départ associé par Rolf de Maré au projet et assumait les fonctions de conservateur, bibliothécaire et archiviste. Il sut aux côtés de Rolf de Maré questionner la discipline historique dans la perspective de la danse et du mouvement, et contribuer à l'élaboration d'un discours scientifique sur la danse, dans une volonté d'ouverture à toutes les esthétiques et toutes les pratiques, tant artistiques que sociales et rituelles. Que le Centre national de la danse se soit penché sur le travail des AID est pour ainsi dire une suite logique de l'histoire. À travers ses pratiques liées à la «conservation, la réactivation du patrimoine, le soutien à la création et à la recherche», le CND prolonge et développe en quelque sorte – bien que dans un autre contexte écono-

mique et politique bien sûr – le projet des Archives internationales de la danse. Comme le mentionne Claire Rousier dans son introduction, cette recherche fut pour l'équipe du CND l'occasion de mettre en perspectives leurs propres pratiques et de s'«interroger sur les modèles dont nous sommes les héritiers». CDP

Nous avons également reçu:

Le tour du monde en 80 danses, double DVD réalisé et conçu par Charles Picq, Maison de la danse de Lyon, 2006, 150 min.

Un double DVD accompagné d'un livret présentant quelque 80 extraits de films de danse les plus variés. Charles Picq a ici réalisé un précieux outil pédagogique, «une vidéothèque de poche» permettant de voyager à travers différentes cultures et différents styles. Chaque séquence est précédée d'un commentaire explicatif. Le programme interactif des DVD permet une utilisation souple et spécifique en fonction des besoins de la projection. Signalons toutefois que ce DVD est exclusivement destiné aux médiathèques et centres de documentation.

Maurice Béjart – Michel Robert, *Ainsi danse Zarathoustra. Entretiens*, Actes Sud, 2006, 203 p.

Un recueil d'entretiens avec le chorégraphe dont le thème majeur est l'influence de la pensée de Nietzsche sur son travail. Ils permettent entre autres de suivre la gestation de la dernière pièce de M. Béjart consacrée à Zarathoustra, personnage important de l'œuvre du philosophe.

Anthropologie de la danse. Genèse et construction d'une discipline, dir. Andrée Grau et Georgiana Wierre-Gorre, Centre national de la Danse, coll. Recherches, Pantin, 2005, 317 p.

Un recueil de textes fondateurs de la discipline de l'anthropologie de la danse, dus essentiellement à des auteurs dits de la première génération tels que Judith Lynne Hanna, Roderyk Lange ou Gertrude Prokosch Kurath, publiés initialement en anglais, rendus ici accessibles au public francophone.

Voies Express 1, École régionale des beaux-arts de Besançon, 2005, 29 p.

Ce carnet ouvre une collection d'écrits intitulée *Thermodynamique* dont l'intention est de prolonger des événements ou ateliers pluridisciplinaires réalisés à l'École des beaux-arts de Besançon. Ce premier numéro suit les réalisations et actions d'un atelier de recherche et de création autour de la notion de paysage impliquant des intervenants de différentes disciplines (performance/danse, philosophie, poésie...).

Laurence Andries, *AH ! Comme artiste*, Mission locale de Schaerbeek et Iles asbl, 54 p.

Ce guide se veut une compilation d'informations existantes mais éparses sur le statut, sur la fiscalité, ou encore sur les structures d'aide existantes pour les artistes. Chaque artiste y trouvera des éléments de réponse aux questions qu'il se pose le plus souvent et pourra ensuite prendre contact avec les organismes compétents dont la plupart des coordonnées sont reprises dans ce support.

ON NOUS LIT

ON NOUS ÉCRIT

Une solution pour aider les danseurs professionnels

Je félicite Contredanse pour son dossier sur les conditions de travail des danseurs dans son numéro 33 de *NDD Info*. Je m'inquiète également de la situation sociale des danseurs dans notre pays et je voudrais lancer une proposition concrète pour améliorer celle-ci.

Les nouvelles écoles de danse sortent comme des champignons de la terre. En fait, il s'agit d'actes irresponsables, car ces professeurs de danse devraient savoir qu'il n'y aura pas de débouché pour leurs élèves à la fin de leurs études.

En 1984, il y avait encore 247 contrats valables pour des danseurs professionnels en Belgique, mais nos gouvernants n'ont malheureusement pas suivi l'exemple des Pays-Bas. Nos voisins du Nord disposent toujours de trois grandes compagnies et ils offrent des chances aux nouveaux venus de valeur. Aujourd'hui, la Belgique ne compte plus que 57 contrats de danseurs professionnels (49 au Ballet Royal de Flandre et 8 à Rosas). Cela fait un quart des contrats d'il y a 20 ans. En 20 ans, nous avons perdu 75 % des contrats de danseurs professionnels!

Les compagnies de danse se multiplient comme les écoles. Elles réalisent des productions grâce à des subsides pour des projets. Les danseurs y participent durant quelques mois et ensuite, ils doivent s'inscrire au chômage.

La danse en Belgique est donc, dans une large mesure, subsidiée par la sécurité sociale. Cela me semble de tous points de vue une situation malsaine. Je propose que l'argent du contribuable payé aux danseurs sous forme d'allocations de chômage soit regroupé et utilisé pour subsidier deux nouvelles compagnies permanentes de danse. Le caractère permanent de ces compagnies sera une garantie pour leur développement artistique.

Jeanne Brabants

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, réactions, propositions... (beatrice.menet@contredanse.org)

DROIT D'AUTEUR (CHORÉGRAPHIQUE), DE QUEL DROIT?

UN DOSSIER RÉALISÉ PAR OLIVIER HESPEL
PHOTOS: FABIENNE CRESENS

Le droit d'auteur, une notion évidente, même si elle reste, pour certains, assez vague et, pour beaucoup, relativement complexe. Mais qu'en est-il du droit d'auteur chorégraphique? Quelles en sont les règles du jeu? Et la SACD, comment fonctionne-t-elle? À quoi sert-elle vraiment? Un chorégraphe peut-il s'en passer? D'un point de vue plus éthico-artistique, est-il légitime de défendre un droit de propriété du mouvement? Autant de questions pour cette tribune qui n'entend pas livrer une vérité, mais davantage soulever des questions et rassembler une somme de faits, d'exemples et d'opinions. Car, quand il s'agit de droit, à chacun de faire ses choix. Car, quand il s'agit de droit d'auteur, à chaque créateur de l'exercer comme cela lui semble le plus approprié.

Aux origines...

Du droit d'auteur et des sociétés d'auteurs, il n'en a pas toujours été question. Leur légitimité n'a pas toujours coulé de source. Retour sur leur passé et mise en questions de leur présent avec l'aide de Séverine Dusollier, chargée de cours aux Facultés universitaires de Namur.

D'où vient le droit d'auteur?

Historiquement, le droit d'auteur est né au 18^e siècle. En Angleterre d'abord: en 1709, est promulguée la première loi au monde sur les droits d'auteur. L'idée s'est ensuite répandue un peu partout. En France, les premiers textes apparaissent juste après la Révolution, avec deux décrets révolutionnaires (en 1791 et 1793): l'un créant un droit d'auteur au profit des auteurs dramatiques et l'autre, plus large, concernant les œuvres écrites en général...

Mais comment est née cette notion de droit d'auteur? Pourquoi n'y avait-il pas avant de notion de propriété d'un auteur sur ses créations, comme il existait déjà une notion de droit de propriété sur des maisons, des biens, etc.?

Il y a plusieurs raisons à cette évolution. Avant, il n'y avait pas de notion d'auteur en tant que personne individuelle: l'auteur était avant tout un moine qui recopiait les textes des autorités du savoir. D'autre part, les auteurs n'avaient pas besoin d'une autonomie financière puisqu'ils la trouvaient auprès de mécènes. Il y avait aussi l'idée que l'Église se devait de contrôler ce qui était écrit, donc il n'y avait pas de possibilité d'être autonome par rapport à ses idées. La censure empêchait la responsabilité individuelle des auteurs... Ce n'est qu'avec l'époque des Lumières que l'idée d'auteur comme individu créateur est née, avec des personnes comme Kant qui ont vraiment mis l'auteur en avant comme quelqu'un qui participait au débat public et qui faisait preuve d'une certaine autonomie en diffusant ses idées, autonomie qu'il fallait protéger que ce soit des mécènes, de l'Église ou de l'État. Une protection intellectuelle, mais aussi une protection financière, avec comme objectif de donner à l'auteur les moyens de vivre de sa création, de lui donner un droit sur ce qu'il crée afin qu'il puisse être le seul à exploiter ce qu'il crée et qu'il ne soit pas spolié par les exploitants, les éditeurs, etc. À l'époque, on réfléchissait plus en termes d'auteur littéraire, mais l'idée est applicable à d'autres auteurs...

D'autre part, après la Révolution française, il y a eu tout un mouvement d'auteurs (notamment Beaumarchais) qui voulait abolir les privilèges. Avant la Révolution, l'édition fonctionnait par privilèges: le roi donnait l'autorisation exclusive à un éditeur d'imprimer tel ou tel ouvrage. Même chose pour l'autorisation de monter ou non telle ou telle pièce de théâtre. En 1789, il y a eu cette volonté d'abolir ces privilèges. Mais en les supprimant, il a quand même fallu organiser les choses par rapport à la création: garantir une certaine exclusivité aux éditeurs, établir des droits pour les auteurs, etc.

Un autre élément important dans la naissance du droit d'auteur est qu'au 18^e siècle un marché commençait à se créer. On dit souvent que les droits d'auteur sont nés avec l'imprimerie. Mais l'imprimerie, c'est le 15^e siècle. Or le droit d'auteur arrive bien plus tard. Pourquoi? Parce que ce n'est qu'au 18^e siècle que l'imprimerie est devenue technologiquement avancée au point qu'un marché pour les livres se crée. D'autant qu'en parallèle à ce développement technologique, il y a eu un élément socio-politique important à cette époque-là: l'apparition de la classe des bourgeois. Donc, il y avait désormais une certaine frange supplémentaire de la population qui était éduquée, qui pouvait lire et intervenir dans le débat public. Ainsi, à la possibilité technologique de développer une imprimerie de masse, est venu s'ajouter un public potentiel fortement accru. Ces deux éléments réunis ont fait qu'il y a eu développement d'un marché et qui dit marché sous-tend la nécessité de régler les relations dans ce marché.

Déjà à l'époque, on pensait à la notion de marché et à sa légalisation? Ou est-ce plutôt votre interprétation, un point de vue du 21^e siècle?

Non, cela apparaît dans les discours de l'époque. Même si ceux-ci font davantage référence aux Lumières, à l'accès au savoir ou à la reconnaissance du génie de l'artiste, il y a quand même dans les discours de l'époque des préoccupations économiques. Des préoccupations que l'on retrouve notamment dans les décisions de justice sur des affaires dans lesquelles des éditeurs ont recouru aux tribunaux parce que tel concurrent avait copié tel ouvrage alors qu'ils avaient convenu d'un accord avec l'auteur...

C'est donc la conjonction de tous ces éléments qui a fait que, à un moment donné de l'Histoire, il y a eu un besoin de donner une exclusivité à une personne par rapport à une création et que, cette personne, on a décidé que ce serait l'auteur, parce que les idées de l'époque voulaient qu'il soit reconnu comme un individu créateur, comme un sujet de droit qui devait être mis en avant et qu'il fallait lui assurer une certaine autonomie financière (pour le dégager des mécènes, de l'Église et de l'État, mais afin aussi de le libérer de toute forme de "pression" par rapport à son discours, ses idées). Dès le début, il y avait également la volonté de créer un lien entre l'auteur et son œuvre, afin qu'il puisse revendiquer sa paternité, que son nom soit apposé à son œuvre et qu'il y ait une protection de l'intégrité de celle-ci.

Si l'on reprend le titre de cette tribune "Droit d'auteur, de quel droit?", vous répondriez quoi?

Le droit d'auteur, de quel droit? C'est surtout parce qu'il y avait un besoin de réguler un marché des biens culturels (même si ce n'est pas le marché que l'on connaît aujourd'hui). Lorsque ce marché est apparu, il y a eu un besoin de définir qui a droit à quoi, de réguler une certaine concurrence et aussi, de manière plus importante, de protéger les créateurs et de leur assurer les moyens de leur subsistance. Avec cette volonté de dire que ces créateurs ne sont pas juste des ouvriers intellectuels, mais sont des gens qui font avancer le débat public.

Aujourd'hui, certains disent que le système des droits d'auteur est un exemple de plus de la globalisation (qui fait que tout devient marché), une marchandisation de la culture. Qu'en pensez-vous?

Je ne pense pas que le droit d'auteur est responsable de cela, mais c'est davantage la culture de masse qui l'est: le fait que l'on soit passé de la culture au divertissement a créé une industrie culturelle qui n'agit plus de la même manière, qui n'a plus les mêmes critères, les mêmes objectifs. Par contre, il est peut-être vrai que le droit d'auteur est responsable d'une certaine expansion de ce phénomène. Ces dernières années, sous la pression de cette industrie culturelle, on a un peu exagéré les règles du droit d'auteur en les poussant à l'excès: en faisant que chaque acte d'utilisation d'une œuvre devient une violation du droit d'auteur, en augmentant la durée du droit d'auteur, etc. Depuis 20-30 ans, le secteur culturel (j'entends par là les grosses structures, les majors...) a compris l'importance économique du droit d'auteur et a dès lors poussé le législateur à lui donner de plus en plus de protection, de plus en plus de monopole. Le droit d'auteur a ainsi participé à une espèce de durcissement du marché culturel. Mais je ne pense pas qu'il soit responsable de la marchandisation de la culture... Je fais partie de ceux qui critiquent les excès du droit d'auteur, mais je veux aussi faire attention à ce qu'on ne dise pas que c'est la faute du droit d'auteur si l'œuvre est devenue une simple marchandise... Je crois que c'est la faute du 20^e

siècle qui a transformé toute notre société en société de consommation, où tout est devenu un bien de consommation, même la culture.

Et les sociétés d'auteurs? Comment justifier leur existence? N'ont-elles pas aussi joué un rôle dans cette sur-commercialisation du droit d'auteur?

(Long silence) Les sociétés d'auteurs, on peut les expliquer de plusieurs manières. D'un point de vue strictement utilitariste, tout d'abord. Quand vous avez un grand nombre d'utilisations d'une œuvre et que vous devez contrôler ces utilisations pour récupérer vos droits (donc pour être rémunéré en tant qu'auteur), vous n'avez pas en tant qu'auteur individuel les moyens de le faire pleinement. Je pense ici notamment à la diffusion de musique dans les radios et chaînes de télé. Un auteur seul ne peut faire ce travail de contrôle. Il y a donc une raison pratique à ce que les auteurs se soient mis ensemble pour charger un intermédiaire de faire ces contrôles et de négocier les rémunérations avec les utilisateurs de leurs œuvres. Quelque part, on ne peut donc pas imaginer que les sociétés d'auteurs disparaissent du jour au lendemain, parce qu'on ne sait pas alors comment les auteurs vont vraiment pouvoir, en pratique, exercer leur droit. Mais ceci est sans doute plus évident pour certains types de créations et un peu moins pour les chorégraphies où la gestion individuelle de la circulation de son œuvre est beaucoup plus facile à assumer puisqu'un chorégraphe sait en général quand sa pièce est jouée. Toutefois, à côté de ceci, il y a d'autres raisons aux sociétés d'auteurs, raisons liées d'ailleurs à la création de la première d'entre elles: la SACD, créée par Beaumarchais vers la fin du 18^e siècle. Beaumarchais a voulu fédérer les auteurs dramatiques, valorisant le fait qu'ensemble on est plus forts pour faire valoir ses revendications auprès du législateur et ses droits auprès des exploitants. Une autre grande idée de Beaumarchais (toujours appliquée par la plupart des sociétés d'auteurs, même si l'on a tendance à l'oublier) est qu'en mettant tous les auteurs ensemble, un système de solidarité peut se créer, en réservant une partie de l'argent (minime, certes) que la société récolte par an pour tous les auteurs qu'elle représente, pour alimenter des fonds sociaux et ainsi venir en aide aux auteurs en difficulté. En résumé, une société d'auteurs est donc une société, d'un côté, qui gère les droits (car ce n'est pas toujours facile de gérer ses droits: on n'a pas toujours le poids et/ou les connaissances juridiques suffisants pour négocier des contrats qui soient équitables) et qui récupère les rémunérations des droits et, de l'autre, c'est une société qui a une fonction sociale (d'aide sociale) et culturelle (qui finance/aide la création). Toutes ces fonctions-là, je pense qu'elles sont légitimes.

Même si l'on peut émettre des critiques à l'encontre des sociétés d'auteurs (pour leur manque parfois de transparence de leur gestion), les sociétés d'auteurs restent les meilleurs défenseurs des auteurs. (...) Je pense qu'il y a une richesse dans les sociétés d'auteurs qu'il ne faut pas perdre de vue même si, en effet, on doit réfléchir sur leur mode de gestion, sur leur transparence et sur la participation des auteurs. Et sur d'autres choses encore dont les auteurs se plaignent comme le sentiment qu'ils ont parfois d'être coincés dans une société d'auteurs sans pouvoir en sortir. Il y a des choses à améliorer, c'est certain.

La SACD: tour d'horizon de la plus ancienne société d'auteurs

Créée par Beaumarchais, la SACD regroupe la majorité des chorégraphes inscrits à une société d'auteurs, en France et en Belgique. Mais qu'est-ce que cette société au juste? Quelles sont ses missions, ses ambitions? Réponse avec Frédéric Young, délégué général de la SACD Belgique.

Quel sont les fonctions de la SACD?

Ces deux-trois dernières années, nous avons approfondi la «mission» de la SACD afin de mieux faire coller nos projets et nos services à la réalité contemporaine, aux besoins d'aujourd'hui des auteurs et des usagers du répertoire. Notre mission est d'accompagner les auteurs de telle façon que nous valorisons au mieux leurs créations, sur tous les plans.

C'est-à-dire pas seulement sur le plan économique, mais aussi en termes de promotion, en matière de valorisation culturelle et sociale, fiscale. En fait, dans tous les domaines où ces créations peuvent être valorisées pour les auteurs. Nous sommes un outil pour les auteurs. Nous tenons beaucoup à cette notion: nous voulons rester une société d'auteurs, alors que nous nous trouvons dans un contexte où une série d'intervenants comme la Commission européenne ou certaines administrations veulent pousser les sociétés d'auteurs à ne plus être que des espèces d'organe technique, un peu neutre et administratif... Non: la SACD est une société d'auteurs avec une présence forte des auteurs dans son fonctionnement et dans l'orientation de ses missions.

Vos missions, très concrètement?

Comme je vous le disais, nos missions sont de plusieurs niveaux. Il y a la perception et la répartition des droits, la valorisation économique dont je parlais tout à l'heure. Le conseil juridique ou professionnel, très demandé par les auteurs, qui consiste en une aide en termes de négociation de connaissance et d'application du droit aux contrats, aux situations de conflits, etc. Souvent, cette aide déborde du strict cadre des droits d'auteur, notamment quand il s'agit de travailler avec des partenaires ou artistes étrangers. Nous (NDLR: SACD Belgique) avons trois juristes en interne. Nous avons aussi les juristes de la SACD Paris auxquels nous pouvons faire appel et, s'il le faut, nous prenons des consultations externes chez des avocats ou cabinets d'avocats spécialisés, en termes de fiscalité et de droit social par exemple. Outre ces deux grandes missions, nous jouons aussi un rôle de promotion, de mise en valeur, en Belgique et à l'étranger, de

l'auteur et de ses créations. Un soutien concret des artistes aussi, puisque nous avons une action culturelle par le biais notamment de bourses et de prix. D'autre part, nous rendons des services aux théâtres, aux compagnies, etc.: les usagers de nos répertoires.

Pour ce qui est de la promotion, que faites-vous exactement?

Nous menons des opérations dans certains festivals. Nous avons aussi mis sur pied le site Bela (NDLR: www.bela.be), la bibliothèque en ligne des auteurs, avec capacité d'édition, etc. Nous avons là un outil de promotion performant dont nous avons jeté les bases, mais qui va encore se développer... Une autre fonction de la SACD est la défense professionnelle: un travail de lobbying politique et institutionnel pour défendre les créateurs. Par exemple, nous sommes à l'origine du groupe de travail qui s'est créé au cabinet de la Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, sur la précarité des artistes. Nous sommes à l'origine de la création de la FAS (Fédération des Professionnels des Arts de la Scène) et du Comité de Concertation des Arts de la Scène. Nous sommes aussi, historiquement, à l'origine du Comité de Concertation de l'Audiovisuel... Avec comme actualité à ce niveau, le statut professionnel des auteurs dramatiques et le contrat de gestion de la RTBF.

Vous travaillez à ce niveau-là avec plus ou moins les mêmes objectifs qu'un syndicat, en somme?

Tout à fait. Il s'agit d'une défense professionnelle centrée sur les besoins des créateurs, défense pour laquelle nous dialoguons avec les pouvoirs publics et sommes insérés dans les différents Conseils qui sont en place dans les différents secteurs (livre, audiovisuel, arts de la scène, etc.). Toutefois, le fait qu'il s'agit d'artistes nous oblige à voir large, à éviter les corporatismes.

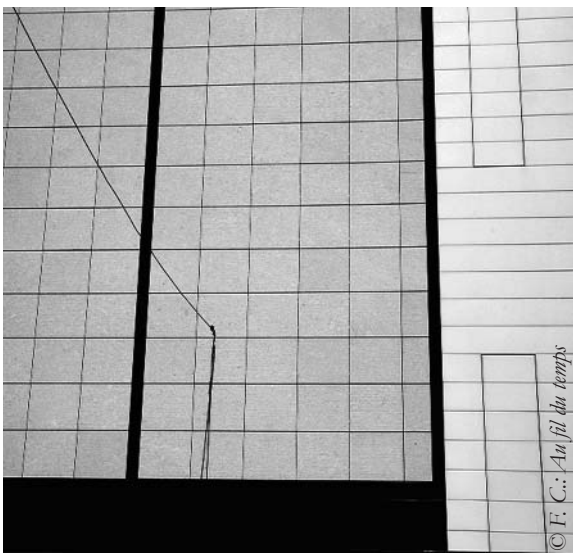
Certains réduisent vos actions à la perception des droits d'auteur et vous considèrent du coup comme un outil supplémentaire de la globalisation et, plus particulièrement, de la marchandisation à outrance de la culture. Que leur répondriez-vous?

C'est un débat qui est très violent à la Scam (qui est l'autre société d'auteurs ici, à Bruxelles, qui réunit des auteurs dans le secteur de l'audiovisuel, documentaire essentiellement). Sur le principe du droit d'auteur, notre société se conçoit comme un outil au service des créateurs pour faire remonter une partie de la recette générée par les œuvres vers le pôle de la création. C'est toute une chaîne: on crée, puis des intermédiaires exploitent ce que l'on a créé (des producteurs, des diffuseurs, des distributeurs, des théâtres, etc.) et plus on descend, plus il y a de l'argent, parce que c'est là que la recette se fait. Donc, notre travail consiste à faire remonter de l'argent de l'aval vers l'amont et de le faire d'une façon qui soit harmonieuse, "écologique" vais-je dire, puisqu'il faut concevoir cela comme un système qui se nourrit et que si l'on asphyxie l'amont, l'aval va dépérir, s'appauvrir, et inversement... Mais ce que nous faisons, ce n'est pas seulement remonter de l'argent pour ceux qui "marchent", c'est aussi pouvoir faire bénéficier, d'une partie de cet argent, l'expérimentation et la création. Il y a un facteur de solidarité dans notre fonctionnement. Dans ce sens, nous jouons un rôle moteur dans le maintien de la diversité culturelle, particulièrement en France, mais en Belgique aussi. Notre action relie ainsi les enjeux culturels, économiques et sociaux. De ce point de vue-là, je pense que notre action est complètement légitime, ou "morale" si l'on veut. Et ceci est d'autant plus vrai que la SACD est une structure sans but lucratif et une société exclusivement d'auteurs. Ce qui n'est pas le cas, par exemple en Belgique, de la SABAM, qui est une société d'auteurs, d'éditeurs et de maisons de production.

Deuxième élément à ce que je voudrais répondre: quand j'ai commencé ici, il y a 20 ans, je discutais avec les directeurs de chaînes de télé, puis je suis passé chez les juristes, puis les directeurs financiers et maintenant je dialogue parfois avec les services d'achats... La matière du droit d'auteur en Belgique est passée du Ministère de la Justice au Ministère de l'Économie... Nous n'avons jamais demandé de tels changements! Vous vous en doutez bien.

Les droits d'auteur chorégraphique en cinq points

Avec l'aide de Frédéric Young, délégué général de la SACD Belgique, faisons le point sur cinq questions essentielles en matière de perception des droits d'auteur chorégraphique.



La perception (I): quel montant?

Sur le calcul des droits d'une pièce chorégraphique, nous sommes en règle générale sur un taux de perception de 12,25% sur la recette, avec un minimum garanti par représentation qui est calculé de façon différente selon les situations (forfait, pourcentage du cachet du spectacle ou pourcentage de la jauge financière). En chorégraphie, le cas le plus fréquent est un calcul du minimum sur base du cachet. La somme perçue se répartit ensuite comme suit: 2,25% partent pour la SACD en frais et caisse sociale (pourcentage considéré comme étant à la charge du théâtre et non de l'auteur), les 10 autres pour cent sont les droits d'auteur à proprement parler. Et sur ces 10%, les auteurs payent à la SACD une retenue statutaire de 13%, soit 1,3% des 12,25% perçus auprès des théâtres ou autres diffuseurs de l'œuvre. Ces 1,3% payent le fonctionnement de notre société de gestion. En résumé donc, sur les 12,25% perçus, 8,7% au minimum retournent à l'auteur.

La perception (II): obligatoire?

Quand un chorégraphe devient membre de la SACD, la SACD reçoit de sa part le mandat de gérer ses droits d'auteur. Le chorégraphe en question ne gère donc plus seul ses droits d'auteur. Peut-il dès lors encore choisir, pour une raison ou une autre, de ne pas percevoir, pour telle ou telle occasion, ses droits d'auteur?

Non, ce n'est pas envisageable. Sauf pour quelques cas exceptionnels, comme des représentations caritatives. (...) La raison d'être de la SACD (depuis deux siècles), c'est que les auteurs puissent dire à tous les organisateurs qui leur demandent tout le temps de ne pas payer de droits: "Je ne peux pas le faire, c'est la SACD qui décide". Parce que tous les organisateurs ont de bonnes raisons pour ne pas payer les droits d'auteur. C'est pourquoi le système de perception est construit de manière homogène et qu'il n'y a globalement pas de dérogation possible. Dans le cas d'un auteur, par exemple, qui mettrait une captation d'une de ses œuvres sur Internet pour promouvoir ce qu'il fait, nous sommes devant une autre problématique. Mais lorsqu'on est dans une relation entre un créateur, sa compagnie et un lieu qui produit ou qui présente le spectacle de ce créateur, ce serait extrêmement négatif pour les auteurs que l'on puisse envisager des dérogations. Car ce côté "bête et méchant" du système (il n'y a pas de dérogation possible), c'est une garantie de la protection des auteurs, c'est ce qui fait que le système tient.

Répartition?

Une pièce chorégraphique ne renferme pas seulement des questions de droits d'auteur chorégraphique. La musique intervient. De plus en plus aussi, le texte, la vidéo... Quid dès lors de la clé de répartition des droits entre les différents auteurs?

Pour la musique, le plus souvent, les droits d'auteur sont puisés dans les 12,25% que nous percevons auprès des théâtres. Droits d'auteur chorégraphique et droits d'auteur musical font donc partie de la même enveloppe de perception et se répartissent les 100% de cette somme. Mais la relation musique et

danse est une question délicate quant à la répartition des droits entre compositeur et chorégraphe. On vient d'un monde où le ballet illustre la musique et où il était convenu que chacun des auteurs recevait 50% des droits d'auteur perçus. Aujourd'hui, la relation musique et chorégraphie a changé. Je ne conteste pas l'importance de la partition, mais on se retrouve souvent devant des tarifications défendues par les sociétés musicales qui exigent toujours la répartition 50-50 musique-chorégraphie. Quand il y a une création originale qui est faite pour une pièce chorégraphique, cette répartition est généralement acceptable (quoique je ne sois pas sûr que l'investissement du compositeur soit du même niveau que celui du chorégraphe), mais garder cette même répartition 50-50 pour des musiques préexistantes, là, on peut quand même se poser la question de la justification d'un tel partage...

La question est très complexe. Car si l'on veut affirmer davantage les chorégraphes par rapport aux compositeurs, étant donné que la SABAM ou la Sacem en France ne veulent pas diminuer leur taux pour les compositeurs, cela veut dire qu'il faudrait augmenter le taux général des droits, ce que les organisateurs et producteurs n'aiment pas tellement entendre...

En dehors de la musique, on peut distinguer deux situations particulières. Soit le chorégraphe utilise différents éléments préexistants pour créer sa pièce, mais il est créateur à 100% de son spectacle. Ceci n'empêche pas qu'il y ait d'autres éléments créatifs qui soient attributifs de droits d'auteur (au-delà des 100% qui seront répartis entre le chorégraphe et le compositeur), droits d'auteur qui auront un autre mécanisme de rémunération et qui viendront donc, pour les théâtres, s'ajouter à la perception des 12,25%. Soit, deuxième option, un chorégraphe décide de travailler, par exemple, avec un compositeur et un vidéaste, afin qu'ensemble ils créent un spectacle. Ils sont dès lors tous les trois co-auteurs de l'œuvre et doivent convenir d'une répartition des 100% entre eux. Et là, c'est un point sur lequel il faut vraiment insister auprès des artistes: mettez-vous d'accord, par écrit, avant de commencer à travailler, sur toutes les questions d'argent (salaires ET droits d'auteur). Et

sur celle de la promotion ensuite. Je leur dirais même: si vous ne traitez pas dès le départ cette question de répartition des droits, c'est un manque de professionnalisme et vous ne manquez pas de vous retrouver dans des situations difficilement gérables, voire de rendre caduque toute diffusion de votre création.

Le droit d'auteur n'est pas un salaire mais une sorte de «dividende».

Le droit d'auteur peut être qualifié de revenu du patrimoine. Sur ces montants-là, les auteurs ne cotisent pas pour leur pension. Ces montants-là n'ouvrent pas non plus de droits nouveaux: au pécule de vacances annuel, etc. En Belgique en tout cas, car en France, cela fonctionne différemment: les auteurs payent des cotisations sociales sur leurs droits d'auteur et non seulement ils payent des cotisations mais également leurs commanditaires, c'est-à-dire les théâtres. Ce système n'existe pas en Belgique. Il y a quelques années, nous avons demandé aux auteurs s'ils voulaient que l'on mette sur pied avec une société d'assurances un fonds de pension spécifique. Ils ont répondu que non, "nous faisons ça nous-mêmes, individuellement". Nous avons donc abandonné l'idée.

Implications fiscales?

En Belgique, il existe différentes possibilités de déclarations de ses droits d'auteur. En gros, soit l'auteur met la somme des droits d'auteur reçue dans ses revenus professionnels et subit le taux de progression de l'impôt général, soit il la met en revenus divers, soit en revenus mobiliers. Tout dépend de la situation de l'auteur: s'il a une activité professionnelle principale autre ou non, de la fréquence de son activité artistique, s'il s'agit d'une cession ou d'une concession de droits d'auteur... On ne peut surtout pas répondre à cette question de manière générale, chaque cas doit être analysé séparément. Par contre, en Belgique, il faut faire très attention pour les auteurs qui perçoivent des allocations de chômage: il existe une règle qui dit qu'au-dessus d'environ 3.200 € de droits perçus dans l'année, cela peut entraîner une exigence de remboursement d'une partie des allocations de chômage perçues durant cette année ou une réduction des allocations de chômage pour les périodes futures à concurrence du dépassement.



© F. C.: Chemin

Société d'auteurs: passage non obligé!

Pour faire valoir leurs droits d'auteur, tous les chorégraphes n'ont pas spécifiquement recours à la SACD (ou à toute autre société d'auteurs). Certains gèrent les procédures eux-mêmes (ou via leur compagnie), depuis la négociation du montant jusqu'à sa perception effective. C'est le cas notamment d'une grosse structure belge comme les Ballets C de la B.

Pourquoi les Ballets C de la B ne passent-ils pas par une société d'auteurs?

Herwig Onghena, administrateur délégué: Pour une question historique et idéologique, vais-je dire. Une fois membre d'une société d'auteurs, il n'est plus possible pour l'artiste de décider que, pour certains endroits (qui n'ont pas vraiment beaucoup d'argent), il ne va pas demander des droits d'auteur. Au début du parcours des Ballets C de la B, ce sont les artistes qui ont désiré pouvoir librement choisir si oui ou non une perception de droit d'auteur devait être faite. Ce qui comptait pour eux, c'était de jouer. Ils ne voulaient pas que les droits d'auteur puissent venir hypothéquer la possibilité d'aller jouer dans tel ou tel endroit. C'est ainsi que nous avons commencé à négocier les droits d'auteur nous-mêmes. Aujourd'hui, pratiquement, nous demandons à tous les lieux de payer des droits d'auteur, mais nous avons choisi malgré tout de garder notre autonomie. Pour nos artistes, cette autonomie leur donne un avantage financier, car nous ne prenons aucun pourcentage sur les perceptions, ce qui n'est pas le cas des sociétés d'auteurs: l'intégralité des droits d'auteur payés par un théâtre aux Ballets C de la B est entièrement reversée aux auteurs pour lesquels nous les avons perçus.

Et quel montant demandez-vous aux théâtres ou festivals qui décident de programmer une pièce des Ballets C de la B?

Il s'agit d'un pourcentage qui varie d'une pièce à l'autre. Pour Alain Platel, c'est 13% par exemple. Cela dépend aussi, s'il y a un compositeur ou non... Le montant des droits d'auteur est calculé en fonction du cachet de vente du spectacle. Sauf dans le cas de très grand théâtre comme le Théâtre de la Ville à Paris, pour qui ce pourcentage est calculé en fonction du "box office".

Par rapport à l'utilisation par d'autres artistes d'oeuvres créées dans le cadre des Ballets C de la B, comment fonctionnez-vous?

C'est très rare. Cela concerne davantage le travail d'écriture d'Alain Platel. Quoi qu'il en soit, il est assez souple, tant qu'il s'agit d'une utilisation non commerciale de son oeuvre. Par exemple, il y a quelques mois, nous avons

reçu la demande d'une troupe de théâtre amateur de pouvoir utiliser le texte de la pièce "Allemaal Indiaan". Il leur a donné l'autorisation gratuite. Mais il s'agit d'une co-écriture avec Arne Sierens qui, lui, est membre de la SABAM. Dans son cas, des droits devaient être payés par la troupe amateur. Arne Sierens n'a pas pu faire autrement, même s'il l'avait voulu. Et ça, c'est une autre raison pour laquelle nous ne voulons pas nous lier à une société d'auteurs: nous voulons rester libre de nos choix dans ce genre de situation.

Ce que d'autres en disent:

Antoine Manoglou, directeur administratif du Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape - Compagnie Maguy Marin: D'un point de vue légal, je ne vois aucun problème à ce que la compagnie d'un chorégraphe perçoive elle-même les droits d'auteur auprès des théâtres où ses pièces sont représentées et qu'elle répartisse ensuite cette somme entre les différents ayants droit... D'ailleurs, j'ajouterais quelque chose par rapport à ceci. Jusqu'à présent, il est admis que ce sont les théâtres qui payent les droits d'auteur, mais ils pourraient ne pas les payer. Car dans tout ce qui est droit d'auteur, le payeur, d'après la loi, c'est celui qui produit et non celui qui diffuse... Donc, pour un chorégraphe, celui qui produit, c'est sa structure. Suivant la loi, c'est donc à la structure de production de prendre les droits d'auteur à sa charge et donc d'évaluer le montant du cachet en fonction. Et c'est ce que font les artistes qui ne sont pas inscrits à une société d'auteurs. Mais c'est ce qui nous (NDLR: Compagnie Maguy Marin) arrive aussi de faire parfois quand nous jouons dans des pays qui n'ont pas d'accord avec la SACD: je mets le montant X du cachet, je demande 10% en plus de droits d'auteur que je verse directement aux auteurs ou que je verse à la SACD pour qu'elle les redistribue... D'autre part, il faut savoir aussi que si un artiste passe par une société d'auteurs, cette société cotise pour lui à la retraite (NDLR: en France uniquement). Enfin, pour revenir à un chorégraphe dont la structure prélève elle-même les droits d'auteur, il faut encore être sûr que cette structure va bel

et bien redistribuer la somme perçue à tous les ayants droit de l'oeuvre, tandis qu'avec une société d'auteurs, c'est sûr, c'est plus transparent.

Wim Vandekeybus, chorégraphe, metteur en scène et vidéaste: Les premières huit années d'Ultima Vez, je crois que je ne savais même pas que les droits d'auteur existaient. Depuis, je me suis inscrit à la SACD... On peut faire sans, sans doute. C'est plus avantageux financièrement, j'imagine. Mais je ne sais pas ce qui est mieux... De toute façon, mon "bureau" a assez de boulot comme ça: négocier un prix de vente est suffisamment complexe pour ne pas ajouter la question du montant des droits d'auteur dans la balance. Cela sépare clairement ces deux sommes aussi.

Patricia Kuypers, chorégraphe-interprète, première artiste-chorégraphe à avoir été admise au sein du Comité belge de la SACD: Ne pas passer par une société d'auteurs? Il faut être bien organisé! D'un auteur côté, le faire, cela coûte, c'est clair. Mais il ne faut pas oublier qu'une société d'auteurs comme la SACD renferme une idée importante de solidarité collective. Il y a notamment ce qu'elle appelle "action culturelle": un budget provenant des recettes de droit d'auteur qui est réservé au soutien d'actions au bénéfice des auteurs, avec l'accent mis sur des actions qui concernent le collectif, la communauté, c'est-à-dire qui viennent soutenir l'ensemble des créateurs d'une discipline. Je me souviens, je venais d'intégrer le Comité belge de la SACD, Susan Buirge, à l'époque administratrice déléguée à la danse au Conseil d'administration de la SACD à Paris, est venue à Bruxelles et m'a demandé "qu'est-ce que les chorégraphes ont besoin ici?". Je lui ai répondu que la première chose dont ils ont besoin, c'est d'un lieu pour créer. Elle m'a dit "OK, on va soutenir ça! On va donner de l'argent pour que les chorégraphes aient des lieux de travail". C'est comme ça que les "1.500 Heures à danser" sont nées. Ce n'est peut-être pas grand chose comme aide, mais c'est un soutien moral non négligeable et qui vient en aide à ceux qui n'ont pas de moyen.

L'auteur-chorégraphe. Et les interprètes-auteurs?

Dans un processus créatif qui souvent fait intervenir de manière active les interprètes, certains peuvent trouver injuste que seul le chorégraphe soit reconnu comme créateur et perçoive ainsi la totalité des droits d'auteur chorégraphique. Des chorégraphes ont songé à cette question. C'est le cas notamment de Thomas Hauert, chorégraphe-interprète au sein du collectif ZOO.

Vous êtes membre de la SACD. En tant que chorégraphe, vous avez une manière particulière d'enregistrer les créations que vous signez au sein du collectif ZOO, en partageant le pourcentage des droits d'auteur chorégraphique avec les danseurs-interprètes de ces créations. Pourquoi?

Les interprètes avec qui je travaille ne sont pas simplement des interprètes, mais ils sont aussi créateurs, parce qu'ils participent réellement par leurs imput à l'élaboration de la pièce. Je trouve dès lors important qu'ils soient également reconnus comme créateurs en matière de droits d'auteur. C'est pour moi une évidence, car ZOO est un collectif. Depuis le début, nous n'arrêtons pas de souligner cet aspect des choses. Mais communiquer cette idée collective de notre travail, même aux théâtres ou aux producteurs, est très compliqué. Dans beaucoup de lieux où nous passons, c'est très souvent affiché Thomas Hauert en grand et ZOO est quasi oublié ou écrit en petit, en dessous de mon nom. (...) J'apporte peut-être le concept, la démarche et j'organise le tout, mais les danseurs ont beaucoup d'influence sur le développement des pièces. Chacun crée son propre matériel et nous partageons le matériel de chacun. (...) Partager les droits d'auteur est symbolique, mais cela participe à cette notion de collectif que nous défendons.

En matière de droits d'auteur, cette notion de création collective a toujours été présente chez vous?

Oui, bien sûr. Dès la première pièce, nous avons partagé les droits, même si c'est toujours moi qui prend la plus grande part du pourcentage, étant à l'origine des projets... Pour la SACD, ici à Bruxelles, l'opération a été assez compliquée au début. Ils n'en avaient pas l'habitude. C'est toute une complication aussi pour eux. Mais c'était notre volonté.

C'est à moi, ça!

Le droit d'auteur institue un lien entre un auteur et sa création. Un lien de propriété. Ce lien de propriété est-il légitime? Tour de table virtuel autour d'une question vaste s'il en est.

Pour entamer ce tour de table virtuel (les différentes interventions reprises ici ayant été récoltées séparément), il semblait intéressant de démarrer sa construction sur papier par un exemple concret. Un exemple qui ne concerne pas le rapport d'un chorégraphe à l'utilisation de son œuvre par d'autres, ni la notion de propriété qu'un chorégraphe peut avoir sur ce qu'il crée, mais davantage sur le cas inverse: celui d'une chorégraphe confrontée à l'envie de reprendre des œuvres signées par d'autres. Il s'agit du projet "Visitations" de Julia Cima, produit par l'association edna.

Sandra Neuveut, administratrice de l'association edna: Projet d'interprète, "Visitations" consiste en un programme de solos issus pour la plupart du répertoire et que Julia Cima s'approprie. Il en résulte un programme composé de chorégraphies de ou d'après Dominique Bagouet, Isadora Duncan, Valeska Gert, Merce Cunningham, Tatsumi Hijikata, Vaslav Nijinski, Nikolska... La question et la gestion des droits d'auteur se sont imposées au cœur de la réalisation de ce projet. Outre la nécessité d'obtenir les autorisations des auteurs ou ayants droit des œuvres chorégraphiques visées, il s'agissait d'une part de se positionner en termes éthiques à l'égard des auteurs des œuvres existantes, d'autre part de définir la place d'auteur de Julia Cima à l'égard de l'œuvre "Visitations".

D'un point de vue juridique, "Visitations" est une œuvre dérivée, à caractère composite. Dérivée, parce que l'originalité de l'œuvre "Visitations" est relative, puisque réalisée à partir de plusieurs œuvres préexistantes. Composite, parce qu'elle incorpore différentes œuvres sans qu'il y ait collaboration de la part des auteurs de ces dernières. Par conséquent, si "Visitations" est en droit la propriété de Julia Cima qui l'a réalisée, ce n'est que sous réserve des autorisations des auteurs des solos chorégraphiques repris. Or, chacun de ces solos est porteur d'une histoire, de collaborations créatrices, de transmissions ou de traces spécifiques. S'approprier chacune de ces cho-

Ce que d'autres en disent:

Susan Buirge, chorégraphe-interprète, directrice artistique de la Fondation Royaumont, Centre de recherche et de composition chorégraphiques: Je comprends très bien le principe de collectif et je le respecte. Mais à mon sens, même si les improvisations créées par les interprètes d'une pièce interviennent dans sa construction, le chorégraphe reste pleinement l'auteur de cette pièce: la pensée, la vision de l'œuvre viennent de lui. Car si c'est bel et bien un chorégraphe, c'est lui qui donne les influx aux improvisations, qui les transforme, les structure et organise l'ensemble en fonction de sa pensée, de sa vision. Il ne faut pas oublier ça... Et si, aujourd'hui, on peut trouver des interprètes pour revendiquer une part des droits d'auteur (en dehors d'une démarche qui se définit à la base comme collective), je crois que c'est parce que l'importance, la place et la responsabilité des danseurs n'est pas assez reconnue. Et là, c'est en partie la faute des chorégraphes.

Joanne Leighton, chorégraphe: Je peux dire assez librement que la plupart des chorégraphes aujourd'hui fournissent peut-être quelques phrases, mais que les interprètes eux aussi contribuent à la matière, à l'élaboration du vocabulaire. Et même quand le chorégraphe crée l'ensemble du vocabulaire, l'interprétation du danseur ou de la danseuse va venir modifier, enrichir ce vocabulaire. À chaque compagnie, à chaque chorégraphe, de voir ce qu'il fait avec ça, en matière de droits d'auteur. Pour moi, j'assume l'entièreté des droits. J'argumente cela par le fait que ce n'est pas seulement le vocabulaire, le contenu d'un spectacle qui crée ce spectacle, mais la manière avec laquelle tu organises tout cela dans l'espace et dans le temps. Le chorégraphe, ce n'est pas seulement créer les "jolis" mouvements, mais c'est définir ce sur quoi l'on travaille, à partir de quels éléments on tra-

vaille, la manière de traiter le corps, la présence sur la scène, etc. Maintenant, si un interprète vient me demander de partager avec lui les droits d'auteur, je crois que je n'aurais pas de problème avec ça, mais tout dépendra de la nature du projet et de son implication réelle dans le projet. (...) D'un autre côté, on peut se demander aussi où cela s'arrête? Quand un spectacle est présenté, le public interprète ce qu'il voit, donc lui aussi quelque part crée sa réalité du spectacle, en est quelque part l'auteur. Donc, on va partager avec le public aussi? Je plaisante...

Patricia Kuypers, chorégraphe-interprète: Étant, aujourd'hui, davantage dans l'improvisation (ou dans la création d'œuvres chorégraphiques qui utilisent l'improvisation), je suis assez éloignée de ce rapport chorégraphe/interprète et préfère interagir: me nourrir de la richesse des autres et réciproquement. Il me paraîtrait dès lors impensable de ne pas reconnaître aux interprètes leur part de création. Mais de toute façon, au-delà de mon cas personnel, je pense que ce qui se fait dans le réel doit se faire dans le symbolique. L'argent, c'est du symbolique. Donc, si quelqu'un a participé réellement à la création, il est logique qu'il reçoive quelque chose, même si la proportion est toute petite par rapport au porteur du projet en question.

Daniel Larrieu, chorégraphe-interprète, actuel administrateur délégué à la danse au Conseil d'administration de la SACD à Paris: C'est une question de choix. Il y a des chorégraphes qui choisissent de partager leurs droits d'auteur non seulement avec leurs interprètes, mais aussi avec leur éclairagiste, un scénographe, un plasticien... Toutes les répartitions sont possibles, il faut simplement à chaque fois réfléchir aux implications qu'elles sous-tendent, trouver un accord entre les parties sur la répartition concrète des droits perçus et générer un contrat.



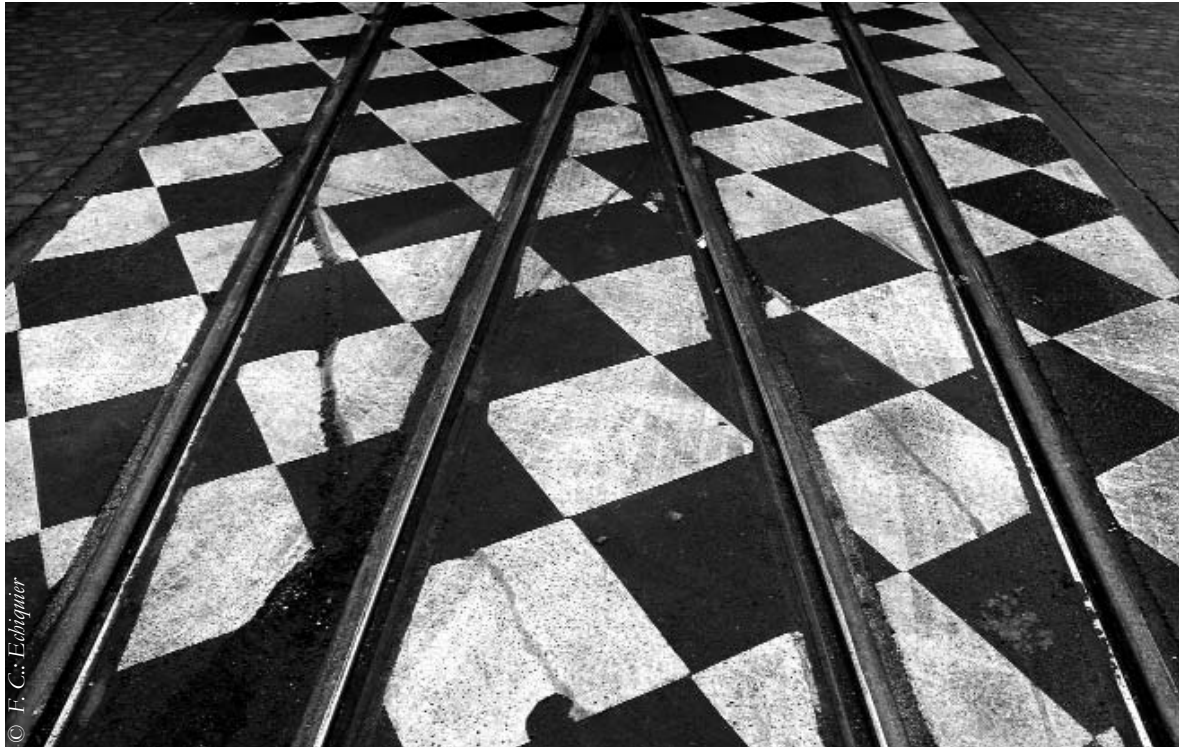
© F. C.: Au bout

régraphies revenait à s'interroger sur la légitimité de cet acte en fonction d'un faisceau de caractéristiques propres à chacune.

La reprise par Julia Cima d'un solo extrait de "Fractions" de Merce Cunningham est en l'espèce un cas relativement simple car encadré très précisément par la Cunningham Dance Foundation. L'autorisation d'interpréter ce solo par Julia Cima était, en effet, soumise à de strictes conditions: apprentissage ou approfondissement de la technique Cunningham, transmission par Jeannie Steele, proche collaboratrice du «maître» et validation par Merce Cunningham lui-même. Le tout contracté par une «choreography license» d'une durée de trois ans. En conséquence, si l'appropriation de l'œuvre de Merce Cunningham semble très réglementée, elle a néanmoins trouvé une possible résolution. En effet, le dialogue, la rencontre et la négociation ont toujours été ouverts. La Cunningham Dance Foundation offre un exemple de gestion du rapport de l'auteur à l'œuvre qui permet sa transmission, donc sa perpétuation, tout en maîtrisant pleinement.

Avec le décès de l'auteur de l'œuvre, qui plus est lorsque celle-ci appartient au domaine public, une question morale prévaut: celle du respect de la forme de l'œuvre. Question complexe avec l'art chorégraphique (immanent et éphémère) et qui interroge la mémoire, la validité des traces... Au sein de "Visitations", Julia Cima

a souhaité travailler le solo de l'élue du "Sacre du Printemps". Pour ce faire, elle s'est basée, dans un premier temps, sur une vidéo, captation de la version dite "reconstituée" par Millicent Hodson et Kenneth Archer en 1987 et interprétée par le Joffrey Ballet. Cependant, les ayants droit de Nijinski considèrent la chorégraphie de 1913 perdue et se refusent à reconnaître la version de Millicent Hodson et Kenneth Archer comme étant de Vaslav Nijinski. Afin de respecter le positionnement des ayants droit, il s'agissait dès lors pour Julia Cima de proposer une version du solo de l'élue «d'après les rares archives de l'œuvre de Vaslav Nijinski, Igor Stravinsky et Nicolas Roerich» (la paternité du "Sacre du Printemps" étant tripartite). Le distinguo "de" ou "d'après" s'est également posé pour le solo "Étude révolutionnaire" d'Isadora Duncan, tombé dans le domaine public. S'il n'existe pas de trace de ce solo, daté de 1921, il a cependant fait l'objet d'une transmission orale effectuée par plusieurs générations de danseurs, dont Julia Cima. Mais bien que tombé dans le domaine public, le solo d'Isadora Duncan était-il désignable en tant que tel? Ne s'agissait-il pas plutôt d'un travail sur l'écume résiduelle de la chorégraphie, sur la perte autant que sur l'acquis? En effet, le lien unissant l'auteur à sa création est en l'occurrence ici distendu par le temps et les multiples actes de transmission.



Susan Buirge, chorégraphe-interprète, directrice artistique de la Fondation Royaumont, Centre de recherche et de composition chorégraphiques: La notion de propriété d'un auteur par rapport à ses chorégraphies est pour moi très importante. Elle permet à un chorégraphe de veiller à ce que l'on fait de son œuvre de son vivant, mais surtout après sa mort (en tout cas avant que l'œuvre ne tombe dans le domaine public, c'est-à-dire pendant les 70 ans qui suivent la mort de l'auteur). Je crois que peu d'artistes savent cela. Par acte notarié, j'ai ainsi interdit que mes pièces soient jouées après ma mort. Cela peut paraître étonnant, mais j'ai vu trop souvent des pièces dénaturées par ce biais-là. Et puis, surtout, je pense que la danse est un art de l'éphémère. C'est sa faiblesse, mais aussi sa force. Cet éphémère doit être préservé, à mon sens.

Maria Clara Villa-Lobos, chorégraphe-interprète: Le droit d'auteur chorégraphique est important à mes yeux, ne fût-ce qu'en matière de reconnaissance de cet art. Mais, dans la pratique, par contre, j'ai du mal à concevoir que l'on puisse revendiquer un droit de propriété par rapport à des mouvements, à une chorégraphie. Cela me semble très délicat comme question. C'est beaucoup moins concret qu'un texte ou une musique. Par exemple, je me vois mal revendiquer cette propriété si, un jour, je vois une danse avec des chariots de supermarché sur scène comme je l'ai fait dans "XL"... L'apprentissage de la danse est déjà une question de copier/coller. La copie, le mimétisme sont à la base même du vocabulaire de la danse. Je me vois donc difficilement réclamer la paternité de tels ou tels mouvements.

Joanne Leighton, chorégraphe: Je défends la notion de droit d'auteur chorégraphique. C'est important que cela

existe. Je crois que c'est juste. Mais je ne suis pas d'accord que l'on s'approprie du mouvement. Une chorégraphie est un spectacle global, avec plusieurs éléments différents, plusieurs couches qui se superposent... Le mouvement pur n'appartient à personne. Si je fais une pièce avec une personne qui traverse la scène en marchant, je vais par la suite demander à tous ceux qui font cela aussi de me payer des droits? C'est ridicule!

Patricia Kuypers, chorégraphe-interprète: Les choses et les idées circulent tellement qu'il me paraît difficile de dire: "Ça, c'est mon idée". Qui est à la source de quelle idée? Qui copie qui copie? Ces questions ne sont pas particulières à la danse. Elles existent dans toutes les disciplines artistiques. Les artistes s'écourent, s'inspirent les uns des autres, et en développent une création personnelle. La création, quelque part, ce n'est que cela: reprendre les idées des autres, essayer de les retravailler et de les emmener ailleurs. D'un autre côté, il est vrai que, concrètement, en danse, définir la propriété de tel ou tel mouvement est une question largement plus complexe que cela peut l'être pour un texte ou une composition. Mais je crois que le développement de nouvelles techniques comme la "motion capture" permettra d'isoler les paramètres d'un mouvement, de le numériser et de le stocker. Ces techniques permettront de mieux "personnaliser" un mouvement. Mais la question de la propriété des idées restera toujours entière.

Antoine Manoglou, directeur administratif du Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape - Compagnie Maguy Marin: La notion de propriété et son rapport avec l'art, l'œuvre chorégraphique, l'éphémère, etc., je n'entrerai pas dans ce type de discussions. En tant qu'administrateur, je parlerais juste de principe. On est dans un monde très commercial où si tu ne protèges pas ton œuvre, n'importe qui peut s'en emparer et faire de l'argent sur ton dos. Et ce, même si je ne suis pas pour la notion de patrimoine dans ce genre de cas: le passage du patrimoine pendant 70 ans après la mort d'une personne à ses fils, petits-fils, etc., je trouve cela un peu bizarre. Quand un auteur disparaît, pour moi, l'œuvre doit entrer dans le domaine public. Surtout quand les œuvres en question ont été faites grâce à de l'argent public.

Money, money

Pour fermer cette tribune autour de la question des droits d'auteur et plus particulièrement du droit d'auteur chorégraphique, une dernière question. Le nerf de la guerre, dit-on: l'argent.

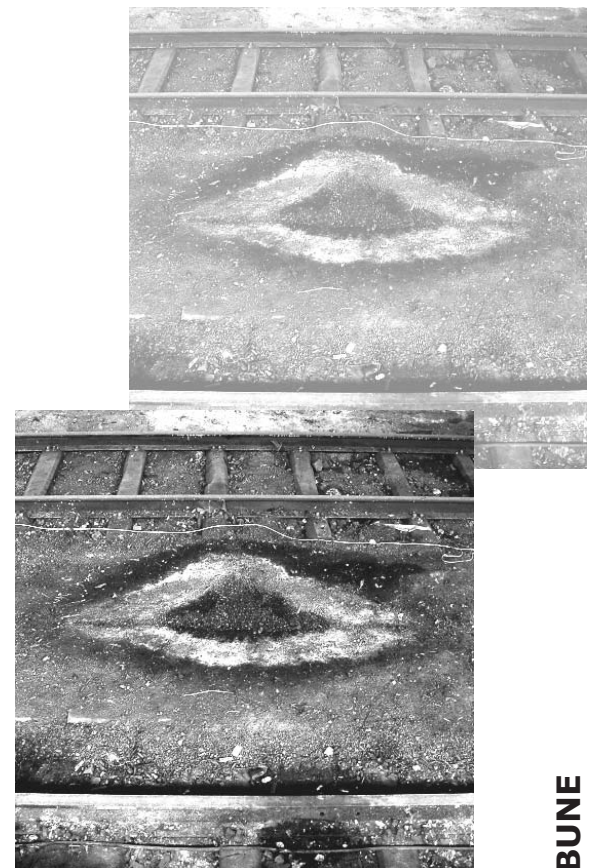
La notion de droit d'auteur (et la reconnaissance de la maternité/paternité d'une œuvre, la protection de son intégrité et le pouvoir de contrôle de son utilisation qui en découlent) doivent-ils nécessairement, systématiquement, impliquer une perception d'argent? Pour répondre par la négative à cette question, la licence "creative commons" fait de plus en plus parler d'elle. Lancée par des créateurs de logiciels et particulièrement dynamique aussi dans le secteur de la musique, cette notion viendrait-elle, par effet "boomerang", contester l'existence du droit d'auteur?

"Non, il s'agit là toujours de droit d'auteur", précise Séverine Dusollier, "Dans le cas de la licence "creative commons", l'auteur a toujours bel et bien un droit d'auteur sur sa création, mais il l'exerce en autorisant « tout le monde » à pouvoir bénéficier de façon non commerciale de sa création, à pouvoir la modifier, etc. Car ce qui est important dans le droit d'auteur, c'est qu'il ne s'agit pas seulement d'un droit pour l'auteur d'obtenir de l'argent quand on utilise son œuvre, mais c'est qu'il s'agit d'un droit qui permet à l'auteur d'autoriser et d'interdire une série d'actes en rapport avec l'utilisation de son œuvre. Le droit d'auteur est un pouvoir que l'on donne au créateur de décider comment il veut que sa création soit utilisée par d'autres. Mais l'auteur, dans l'exercice de ce pouvoir, peut décider d'être très généreux et de permettre à tout le monde d'utiliser gratuitement son œuvre. Il ne s'agit pas là d'une contestation du droit d'auteur, mais d'une autre manière d'en user".

Sans, en rien, contester la générosité, la pertinence éventuelle d'une telle démarche, Frédéric Young entend glisser quelques bémols: "Concernant ce qu'on appelle la licence "creative commons", je mettrais vraiment en garde les auteurs sur un point technique en particulier. Le cœur de la définition de la licence "creative commons", c'est que les exploitations non commerciales sont gratuites, sont libérées par cette licence d'un paiement de droits d'auteur. La grosse faiblesse de ce dispositif est qu'on ne peut pas vraiment définir ce qui est commercial et ce qu'il ne l'est pas. Nous avons notamment eu un énorme débat à la Bibliothèque Royale, débat organisé avec le soutien de la Communauté flamande, où la représentante de la VRT (NDLR: chaîne de télévision publique belge néerlandophone) s'est levée et a dit: "Mais nous, nous sommes non commerciaux, nous sommes un service public". C'est délicat comme réflexion. Une autre intervention révélatrice lors de ce débat a

été faite par une très grosse structure multimédia néerlandaise qui annonçait qu'elle pourrait très bien envisager d'utiliser cette notion et forcer les créateurs avec qui elle compte travailler à mettre leur création en "creative commons", alors que cette structure a tout à fait les moyens de payer les droits d'auteur. Avec ces deux exemples, on voit bien là les gros problèmes que ces notions de commercial ou de non commercial peuvent engendrer. Un autre défaut aussi du "creative commons", c'est que ce libre accès, cette gratuité, vaut pour toujours... Pour répondre à cela, nous (NDLR: la SACD) allons essayer de créer des licences qui ressemblent à du "creative commons", c'est-à-dire dans le cadre desquelles des créateurs ont envie de faire en sorte qu'il n'y a pas de perception de droits d'auteur, que l'on est dans une gratuité (ce que je trouve tout à fait légitime; nous n'avons pas pour objectif que tout soit payant tout le temps, il y a des cas où une forme de gratuité peut se justifier), mais formulées de telle façon que ces licences que nous mettrons sur pied n'impliquent pas les dangers des "creative commons". Nous manquons de temps encore pour mettre au point cette idée de licences, mais nous y parviendrons."

Restent d'autres questions liées, cette fois, à la perception de droits d'auteur. Une, tout particulièrement, que souligne la chorégraphe-interprète Gabriella Koutchoumova: "Chacun fait comme il veut, mais je trouve qu'une fois que l'on a un salaire qui tombe chaque mois (d'un centre chorégraphique, par exemple), il me semble évident qu'à ce moment-là les droits d'auteur aillent directement au centre chorégraphique (ou à toute autre structure publique qui vous emploie) et non plus à l'auteur puisqu'il est déjà payé pour ce qu'il fait. S'il est salarié en tant que chorégraphe, c'est qu'il est payé pour être chorégraphe... En France, certains chorégraphes fonctionnent de cette manière. Je trouve cela honnête: être payé deux fois pour le même travail, je ne suis pas très d'accord. Mais bon, ce sont des contrats que la Communauté française (en Belgique), ou son équivalent en France, devrait passer avec les artistes, en disant que puisque vous êtes salarié à l'année, grâce à des subventions, la perception des droits d'auteur des créations développées dans le cadre de ce salaire sera directement versée à la structure qui vous emploie et ce, tant que vous serez employé par cette structure publique... C'est une question d'éthique, je dirais: il s'agit d'argent public après tout, et non d'argent privé. On a peut-être parfois tendance à l'oublier."



© F. C.: Give me your lips

D'autres photos de Fabienne Cresens sur www.picturelle.be

AGENDA OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE



Alost ■ Aalst

24/11
Cie Flak / José Navas
Portable dances
 CC De Werf (053/73 28 12 ou
 www.ccdewerf.be)

Alsemberg

3/11
Cie Thor / Thierry Smits
d'Orient
 CC De Meent (03/380 23 85)

Anvers ■ Antwerpen

18-20/10
Continuum / Brice Leroux
Quintet et Solo
 De Singel (03/248 28 28 ou
 www.desingel.be)

27/10
Label Cedana / Annabelle Chambon, Cédric Charron
Sens Acte Sans
 Monty (03/238 91 81 ou
 www.monty.be)

27-28/10
Ugo Dehaes et Keren Levi
couple-like (Danse/Performance)
 Monty (03/238 91 81 ou
 www.monty.be)

2-4/11
Les Ballets C. de la B. / Alain Platel
vsprs
 De Singel (03/248 28 28 ou
 www.desingel.be)

9-2/11
Koninklijk Ballet Van Vlaanderen / Kurt Joos, Ton Wiggers, Erik Constantin
Make love not war
 Theater 't Eilandje (03/203 95 85)

17-18/11
Renée Copraij, Martin Butler
Protocol of Desire
 Monty (03/238 91 81 ou
 www.monty.be)

22-25/11
Rosas / Anne Teresa de Keersmaecker
D'un soir un jour
 De Singel (03/248 28 28 ou
 www.desingel.be)

24-26/11
Ballet Royal de Flandre / Christian Spuck
The return of Ulysses
 Stadsschouwburg (070/344 111 ou
 www.sherpa.be)

7-9/12
Centre Chorégraphique National d'Orléans / Joseph Nadj
Asobu
 De Singel (03/248 28 28 ou
 www.desingel.be)

15-16/12
Kobalt Works / Arco Renz
Bullitt
 Monty (03/238 91 81 ou
 www.monty.be)

15-16/12
Maria Stamenkovic
Provenance Unknown
 Monty (03/238 91 81 ou
 www.monty.be)

Ath

30/11
Cie Thor / Thierry Smits
d'Orient
 MC Ath (068/26 99 89)

Berchem

6-7/10
Mayday (Festival de danse)
 CC Berchem (03/286 88 50 ou
 www.ccberchem.be)

17-18/10
Claire Croisé
Affected
 CC Berchem (03/286 88 50 ou
 www.ccberchem.be)

19-20/10
Nada Gambier
Act of living- catalogue of failure
 (Danse/performance)
Étienne Guilloteau
La magnificenza
 CC Berchem (03/286 88 50 ou
 www.ccberchem.be)

4/11
Rabih Mroué
Who's afraid of representation
Tarek Halaby
An attempt to understand my socio-political disposition...
 CC Berchem (03/286 88 50 ou
 www.ccberchem.be)

23-24/11
Ann Van dan Broek
E19
 CC Berchem (03/286 88 50 ou
 www.ccberchem.be)

14-15/12
Ula Sicle
Impossible Figures
 CC Berchem (03/286 88 50 ou
 www.ccberchem.be)

19/12
Les Ballets C. de la B. / Koen Augustijnen
IMPORT EXPORT
 CC Berchem (03/286 88 50 ou
 www.ccberchem.be)

Bruges ■ Brugge

5/10
Emio Greco / PC
Hell
 CC Bruges (050/44 30 60 ou
 www.cultuurcentrumbrugge.be)

19/10-15/11
Festival Spice & Spirit
 (focus sur l'Inde du Sud)
 CC Bruges (050/44 30 60 ou
 www.cultuurcentrumbrugge.be)

22/10
fABULEUS, Natasha Pire
Indian Curry
 CC Bruges (050/44 30 60 ou
 www.cultuurcentrumbrugge.be)

28/10
Alarmel Valli, Madhavi Mugdal
Samanvaya (Festival Spice & Spirit)
 CC Bruges (050/44 30 60 ou
 www.cultuurcentrumbrugge.be)

8-9/11
Ultima Vez / Wim Vandekeybus
Spiegel (Miroir)
 CC Bruges (050/44 30 60 ou
 www.cultuurcentrumbrugge.be)

26/11
Via Katlehong Dance Company
Nkululeko
 CC Bruges (050/44 30 60 ou
 www.cultuurcentrumbrugge.be)

12/12
Needcompany / Jan Lauwers
All is vanity
 CC Bruges (050/44 30 60 ou
 www.cultuurcentrumbrugge.be)

21/12
Les Ballets C. de la B. / Koen Augustijnen
IMPORT EXPORT
 CC Bruges (050/44 30 60 ou
 www.cultuurcentrumbrugge.be)

Bruxelles ■ Brussel

3-5/10
Les Ballets C. de la B. / Christine De Smedt
Once Upon a Time
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou
 www.kaaithheater.be)

5-14/10
Cie Dame de pic / Karine Ponties
Holenlone
 Tanneurs (02/502 37 43 ou
 www.lestanneurs.be)

5-7/10
PONI
Project 2 (Installation/performance)
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou
 www.kaaithheater.be)

7/10-21/01
Festival India (organisé par le Palais des Beaux-Arts)
 Bozar (02/507 82 00 ou
 www.bozar.be)

10-11/10
Alex Castres
Monsieur Zéro, famous when dead?
 (Festival Temps d'images)
 Halles (02/218 21 07 ou
 www.halles.be)

k | www.kaaithheater.be 02/201 59 59

DANCE & PERFORMANCE OCT-DEC 2006

- **CHRISTINE DE SMEDT/LES BALLETS C. DE LA B.** (Chent), *Once Upon a Time* 03, 04, 05/10/2006, 20:30, Kaaithheater
- **PONI** (Brussels), *Project 2* 05, 06, 07/10/2006, 20:30, Kaaiththeaterstudio's
- **VICTORIA** (Chent), *Nightshade* 19, 20, 21/10/2006, 20:30, Kaaithheater
- **P.A.R.T.S. & ROSAS** (Brussels), *An evening for P.A.R.T.S.* 24, 25/10/2006, 20:30, Kaaithheater *
- **KATE MCINTOSH** (Brussels), *Hair from the throat* 08, 09/11/2006, 20:30, Kaaiththeaterstudio's
- **MARC VANRUNXT, KUNST/WERK & CHAMP D'ACTION** (Antwerp), *Raum*, Merton Feldman - 08, 09/12/2006, 19:30!!!, Kaaithheater
- **TIAGO GUEDES** (Lisbon), *Ino / Um solo* 15, 16/12/2006, 20:30, Kaaiththeaterstudio's

IN 2007:

- **ROSAS / SALVA SANCHIS** (Brussels), *StW Live* (working title) *
- **THOMAS LEHMEN** (Berlin), *Lufman lufm*
- **JONATHAN BURROWS & MATTEO FARGION** (London), *Both Sitting Duet*
- **JONATHAN BURROWS & MATTEO FARGION** (London), *The Quiet Dance / Speaking Dance*
- **PHILIPP GEHMACHER** (Vienna), *Creation 2007*
- **VERA MANTERO** (Lisbon), *até que Deus é destruído pelo extremo exercício da beleza*
- **ROSAS & ICTUS** (Brussels), *Steve Reich Evening* *
- **MARC VANRUNXT** (Antwerp), *Deutsche Angst*
- **SUSANNE LINKE** (Berlin), *Im Bade wannen / Für*
- **BILL SHANNON** (New York), *Sketchy*
- **MEG STUART / DAMAGED GOODS** (Brussels), *Solo for Francisco* (working title)
- **MEG STUART & PHILIPP GEHMACHER** (Brussels/Vienna), *Creation 2007*

* in collaboration with De Mun/La Monnaie

Choose 8 or more different performances and get your tickets at half price!



JOSÉ NAVAS

Compagnie Flak

Portable Dances

Une chorégraphie en trois volets:
Pas de Deux for four Dancers
Solo with Light
Trio in White

"Navas created what
might very well be
his masterpiece."
The Gazette, Montréal

Alost, CC De Werf
24 novembre - 20h
053/73 28 12 ou www.ccdewerf.be

Roulers, CC De Spil
30 novembre - 20h
051/26 57 00 ou www.despil.be

Compagnie Flak en tournée européenne
France - Hongrie - Belgique - Pays-Bas - Espagne
www.flak.org

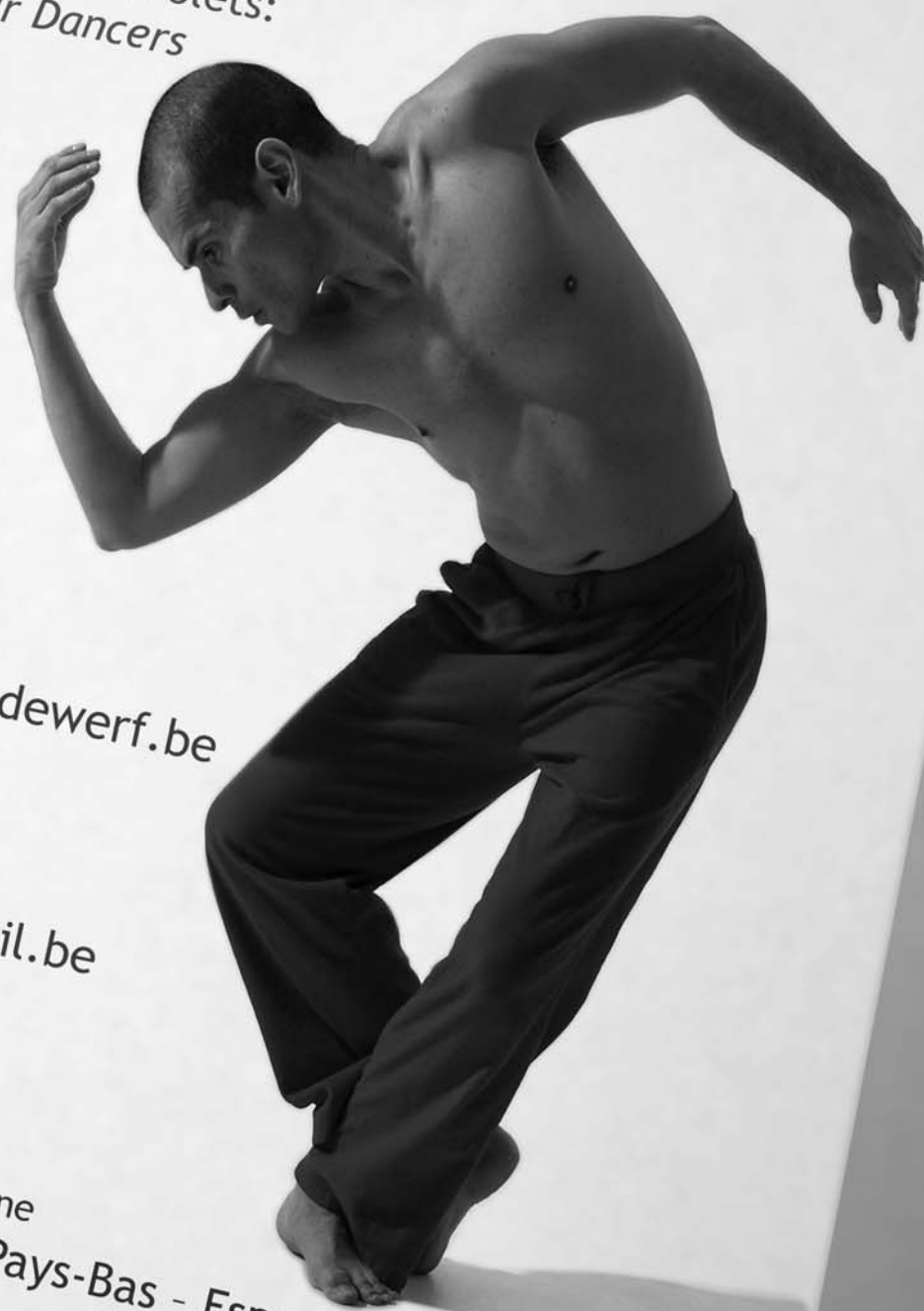


Photo Michael Slobodian

AGENDA OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

DANSE AU KVS
DÉCEMBRE 2006

Ces deux spectacles s'inspirent de l'œuvre de Mozart sont créés dans le cadre de New Crowned Hope, festival à Vienne à l'occasion du 250^{ème} anniversaire du compositeur.

REQUIEM
 FILIPPO PONCINO & MAO COMPANY (SAMOIA)
 02+03 DÉC. — 20:00 — KVS_BOX

Une représentation avec des images terrifiantes et une atmosphère méditative, sur les rituels d'enterrement et la commémoration des morts.

THE DIALOGUE SERIES III. DINOZORD
 FAUSTIN LINYEKULA & STUDIOS KADAKU (CONGO)
 08+09 DÉC. — 20:30 — KVS_BOX

Faustin Linyekula retourne dans sa ville natale, Kisangani. Quels sont les rêves des habitants de Kisangani aujourd'hui ? Et comment redonner un nom et une identité aux victimes de la guerre civile ?

INFO + TICKETS
 02 210 11 12
 WWW.KVS.BE

KVS
 ANTOINETTE DE WOLUWE 150
 WWW.KVS.BE



10-11/10
Cie Adrien M
Convergence 1.0 (Jonglage/arts numériques)
 Halles (02/218 21 07 ou www.halles.be)

11/10
Zoo / Thomas Hauert
Parallèlemande (Titre de travail)
Jonathan Burrows, Matteo Fargion
The quiet dance
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou www.kaaitheater.be)

12/10
Kate McIntosh
All natural (Performance)
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou www.kaaitheater.be)

13/10
Mette Ingvarsen
To come
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou www.kaaitheater.be)

17-19/10
Cie Magic Electro
Mon songe (Hip hop)
 Théâtre 140 (02/733 97 08 ou www.theatre140.be/)

19-21/10
Victoria
Nachtschade
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou www.kaaitheater.be)

19-20/10
Maki Morishita
Koshitsu
Leslie Mannès
Delusive figures
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou www.kaaitheater.be)

24-25/10
Rosas & PARTS
An evening for PARTS (dansé par les étudiants de PARTS)
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou www.kaaitheater.be)

25-27/10
Tristero
Iemand van ons (L'un d'entre nous)
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou www.kaaitheater.be)

26-27/10
Julie Bougard
Ladycrackers
 CC Jacques Franck (02/538 90 20)

26-28/10
Cie Mossoux / Bonté
Katafalk
 Chapelle des Brigittines (02/506 43 00 ou www.brigittines.be)

2-4/11
Cie Soit / Hans van den Broeck
En servicio
 KVS (02/210 11 12 ou www.kvs.be)

2-4/11
Cie Mossoux / Bonté
Hélium
 Chapelle des Brigittines (02/506 43 00 ou www.brigittines.be)

6/11
Présentation du livre de N. Mossoux & P. Bonté
L'Actuel et le singulier
 La Bellone (02/513 33 33 ou <http://bellone.be>)

8-9/11
Kate McIntosh
Hair from the throat
 Kaaithheater (www.kaaitheater.be)

LA COMPAGNIE ATLANTIQUE PRESENTE
 « AMADEUS »
 vendredi 8 décembre 2006 • 20h30



Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre
 Infos / Tickets : 02/773.05.88
 • billetterie@woluwe1150.irisnet.be
www.art-culture.be

A G E N D A O C T O B R E N O V E M B R E D E C E M B R E

9-11/11

Cie Dame de pic/Cie Mossoux-Bonté

Numaké

Cie Mossoux / Bonté

Noli me tangere

Chapelle des Brigittines

(02/506 43 00 ou www.brigittines.be)

10/11

Le Cuarteto Cedron (Tango)

Théâtre 140 (02/733 97 08 ou

www.theatre140.be)

13-14/11

L'Inattendue Compagnie

À corps et cris (à partir de 8 ans)

CC Woluwe-Saint-Pierre

(02/773 05 88 ou www.art-culture.be)

14/11- 2/12

Cie Michele Anne De Mey

Sinfonia Eroica

Théâtre Varia

(02/640 82 58 ou www.varia.be)

16-17/11

Cie Matteo Moles

Gadget-study #1

CC Jacques Franck (02/538 90 20)

16-19/11

Cie L'Éolienne / Virginie Barjonet, Florence Caillon

Jardins d'Éden (Cirque/danse)

Wolubilis (02 761 60 30 ou

www.wolubilis.be)

16-18/11

Needcompany / Jan Lauwers

All is vanity

Kaaithheater (02/201 59 59 ou

www.kaaitheater.be)

17/11

Marian del Valle

Perdre corps

Garcia Lorca (0497/67 38 38)

18/11

Aurélien Bory

Taoub (Cirque/danse)

Halles (02/218 21 07 ou

www.halles.be)

19/11

Teatro di Piazza d'Occasione

Children Cheering Carpet

(Les Halles aux Enfants)

Halles (02/218 21 07 ou

www.halles.be)

21/11

Ville Walo, Kalle Hakkarainen

Odostustila (Les Halles aux Enfants)

Halles (02/218 21 07 ou

www.halles.be)

25-26/11

Gaëlle Bisellach-Roig et

Élodie Antoine

Bobinette et Tricotine

Halles (02/218 21 07 ou

www.halles.be)

30/11 & 2/12

Ballet national de Marseille /

Frédéric Flamand

La Cité radiense

Wolubilis (02 761 60 30 ou

www.wolubilis.be)

1/12

Lezarts Urbains / Yiphun Chiem

Apsara (à partir de 10 ans)

Théâtre de la Montagne magique

(02/210 15 90 ou

www.theatremontagnemagique.be)

2-3/12

Lemi Ponifasio, Mau Company

Requiem

KVS (02/210 11 12 ou www.kvs.be)



Aurélien Bory TAUB © D. R.

3/12

Cie Félicette Chazerand

Le Collier de perles

CC Woluwe-Saint-Pierre

(02/773 05 88 ou www.art-culture.be)

6-9/12

Ko Murobushi & Carlotta Ikeda

Zarathroustra Variations

Théâtre 140 (02/733 97 08 ou

www.theatre140.be/)

6-9/12 & 12- 16/12

Les Ballets C. de la B. /

Koen Augustijnen

IMPORT EXPORT

Tanneurs (02/502 37 43 ou

www.lestanneurs.be)

8-12/11

Anne Teresa de Keersmaeker /

Rosas

Soirée Répertoire

(Bartók, Beethoven, Schönberg)

La Monnaie (070 23 39 39 ou

www.demunt.be)

8/12

Compagnie Atlantique

Amadeus

CC Woluwe-Saint-Pierre

(02/773 05 88 ou www.art-culture.be)

8-9/12

Marc Vanrunxt

Raum (Performance)

Kaaithheater (02/201 59 59 ou

www.kaaitheater.be)

8-9/12

Faustin Lineykula & Studios

Kabako

The dialogue series. III. Dinozord

KVS (02/210 11 12 ou www.kvs.be)

8-9/12

Présentation des travaux issus de

l'atelier intensif de création et

composition en danse (dirigé par

Monica Klingler et Marian del Valle)

Entrée gratuite

De Piano Fabriek

(<http://depianofabriek.vgc.be>)

ANNE TERESA DE KEERSMAEKER

BARTÓK | BEETHOVEN | SCHÖNBERG

REPERTOIREAVOND | SOIRÉE RÉPERTOIRE

8, 9, 10, 11 & 12-11-2006 - 20:00

DE MUNT | LA MONNAIE

INFO & TICKETS: 070-23.39.39 | www.demunt.be | www.lamonnaie.be

De Munt
La Monnaie

Rosas

AGENDA OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

8-14/12
Erika Zueneli
Partitas
 Théâtre Varia (02/640 82 58 ou
 www.varia.be)

12-13/12
**Jean-Baptiste Thiérrée, Victoria
 Chaplin**
Le cirque invisible (Cirque)
 Wolubilis (02 761 60 30 ou
 www.wolubilis.be)

15-16/12
Tiago Guedes
Trio/Um solo
 Kaaithheater (02/201 59 59 ou
 www.kaaithheater.be)

16/12
SOIT / Hans Van den Broeck
Almost dark
 Théâtre 140 (02/733 97 08 ou
 www.theatre140.be)



Pé Vermeersch
 Nijinski's Big Band ©Marc Hofflack

22-23/12
Michèle Nguyen
A quelques pas d'elle
 CC Woluwe-Saint-Pierre
 (02/773 05 88 ou www.art-culture.be)

Charleroi

27-30/10
Aurélien Bory
Taoub (Cirque/danse)
 Écuries (071/31 12 12 ou
 www.charleroi-culture.be)

2-4/11
MPTA / Mathurin Bolze
Tangentés (Cirque)
 Écuries (071/31 12 12 ou
 www.charleroi-culture.be)

24-25/11
Zoo / Thomas Hauert
Modify
 Écuries (071/31 12 12 ou
 www.charleroi-culture.be)

3-6/12
**Cies de la Casquette, Orange San-
 guine et Côté Ja / Lise Vachon**
Avanti! (clonnerie) (à partir de 4 ans)
 Éden (071/31 12 12 ou
 www.charleroi-culture.be)

6-8/12
Via Katlehong Dance Company
Nkululeko
 Écuries (071/31 12 12 ou
 www.charleroi-culture.be)

11-12/12
Ballet Preljocaj
Les quatre saisons
 PBA (071/31 12 12 ou
 www.charleroi-culture.be)

27-28/12
Cie Baladeu'x
Double tour (Cirque)
 Éden (071/31 12 12 ou
 www.charleroi-culture.be)

Courtrai ■ Kortrijk

14-15/10
Victoria
Nachtschade
 CC Courtrai (056/23 98 55 ou
 www.cultuurcentrumkortrijk.be)

20-21/10
Damaged Goods / Meg Stuart
Replacement
 CC Courtrai (056/23 98 55 ou
 www.cultuurcentrumkortrijk.be)

21/10
PONI
Soma-Sema (Performance)
 CC Courtrai (056/23 98 55 ou
 www.cultuurcentrumkortrijk.be)

28/10
Pé Vermeersch
Blonds have no soul
 CC Courtrai (056/23 98 55 ou
 www.cultuurcentrumkortrijk.be)

24/11
Cie Faso / Serge Aimé Coulibaly
A benguer
 CC Courtrai (056/23 98 55 ou
 www.cultuurcentrumkortrijk.be)

5/12
**Pé Vermeersch, Bart Maris,
 Lode Vercampt, Peter Clasen**
Nijinski's Big Band
 CC Courtrai (056/23 98 55 ou
 www.cultuurcentrumkortrijk.be)

Dilbeek

27/10
Zoo / Thomas Hauert
Walking Oscar
 CC Dilbeek (02/466 20 30)

Gand ■ Gent

6- 8/10
**Les Ballets C. de la B. /
 Alain Platel**
vsprs
 Vooruit (09/267 28 28 ou
 www.vooruit.be)

24/10
Nada Gambier
Act of living - catalogue of failure
 (Danse/performance)
 Vooruit (09/267 28 28 ou
 www.vooruit.be)

25-26/10
Ugo Dehaes et Keren Levi
couple-like (Danse/performance)
 Vooruit (09/267 28 28 ou
 www.vooruit.be)

14/11
Martine Pisani, Philipp Gehmacher
*Solo voor Lorenzo De Brabandere,
 Solo voor Frédéric Schranckenmuller*
 (Danse/performance)
 Vooruit (09/267 28 28 ou
 www.vooruit.be)

19-20/12
Sonia Baptista
Subwoofer (Danse/performance)
 Vooruit (09/267 28 28 ou
 www.vooruit.be)

Genk

1-4/10
Inti / Anabel Schellekens
Vous permettez?
 CC Genk (089/65 98 70 ou
 www.cultuurcentrumgenk.be)

Grimbergen

12/10
**XL production /
 Maria Clara Villa Lobos**
M, une pièce moyenne
 CC Strombeek (02/263 03 43 ou
 www.ccstrombeek.be)

Liège

17/10
**Nederlands dans theater III /
 Jyri Kilian, Jacopo Godani**
*Wings of wax, Click-Pause-Silence, et une
 création mondiale*
 Théâtre de la Place (043/42 00 00)

Louvain ■ Leuven

11-12/10
Claire Croisé
Affected
 Stuk (016/320 320 ou www.stuk.be)

28/10
Kobalt Works / Arco Renz
Bullitt
 Stuk (016/320 320 ou www.stuk.be)

20/12
**Les Ballets C. de la B. /
 Alain Platel**
vsprs
 Stuk (016/320 320 ou www.stuk.be)

Maasmechelen

10/11
Philipp Gehmacher
Incubator
 CC Maasmechelen (089/76 97 97 ou
 www.ccmaasmechelen.be)

Malines ■ Mechelen

5-7/10
Les Ballets du Grand Maghreb
Dorst/Soif
 Nona (015/ 20 37 80 ou nona.be)

23/11 & 25/11
Elisabeth Maesen
De Mongolen zijn de Beste
 (Danse-théâtre)
 Nona (015/ 20 37 80 ou nona.be)

14-16/12 & 21-23/12
Galothar / Andy Denys
Impasse unique (Titre de travail)
 Nona (015/ 20 37 80 ou nona.be)

Nivelles

28/11
Cie Thor / Thierry Smits
d'Orient
 CC Nivelles (067 88 22 77 ou
 www.nivelles.be)

Ottignies

4/11
Festidanse
 (Présentation du travail des écoles
 de danse)
 CC Ottignies (064 66 57 07)

8/11
Cie José Besprosvany
9
 CC Ottignies (064 66 57 07)

25/11
Cie Thor / Thierry Smits
d'Orient
 CC Ottignies (064 66 57 07)

Roulers ■ Roselaere

30/11
Cie Flak / José Navas
Portable dances
 CC De Spil (051 26 57 00 ou
 www.despil.be)

Tournai

8/11
Ville Walo et Kalle Hakkarainen
Odotustila, la magie de l'attente
 (Jonglerie)
 MC Tournai (069/25 30 80 ou
 www.maisonculturetournai.com)

28-29/11
Ultima Vez
Spiegel (Miroir)
 MC Tournai (069/25 30 80 ou
 www.maisonculturetournai.com)



Julie Bouvier et Ladyravers
 © Leticia Masse

FORMATIONS

BELGIQUE

Nous rappelons à nos lecteurs que cette rubrique, loin d'être exhaustive, est réalisée sur base des informations reçues dans les délais impartis pour l'édition du présent journal. En outre, le problème de place nous amène à faire des choix dans l'ensemble des informations reçues. Pour toutes les formations: www.contredanse.org

COURS RÉGULIERS, CYCLES D'ATELIERS

Bruxelles, septembre-décembre

Danseurs professionnels.

Masato Matsuro est venu donner un stage de **théâtre Nô** à Bruxelles en avril dernier. Vu le succès du stage, il a été décidé d'organiser un atelier Nô de deux jours par mois durant toute la saison 2006-2007. Les dates pressenties pour le premier trimestre sont: les week-ends des 29 octobre, 18 novembre et 17 décembre.
Contact: bruno1marin@belgacom.net

Bruxelles, Garcia Lorca, à partir de septembre

Adultes amateurs.

Deux nouveaux cours s'ouvrent au Garcia Lorca, animés par le danseur et chorégraphe Milton Paulo: un atelier de **danse contemporaine** axé sur le rapport au sol et sur l'exploration spatiale par l'improvisation. Un atelier d'**étirements** pour tous ceux qui désirent suivre une pratique corporelle qui combine l'assouplissement, le mouvement et la détente. Tous les mercredis de septembre à décembre.

Contact: 0499/240050 ou miltonpaulo@hotmail.com

Bruxelles, La Raffinerie, septembre-décembre

Danseurs professionnels.

Voici le calendrier du **"training program"** proposé par Charleroi/Danses à La Raffinerie. Rappelons que ces cours ouverts aux danseurs professionnels se donnent les matins de la semaine de 10h30 à 12h. Du 25 septembre au 6 octobre, "Playing in the extremes" (ou établir une relation authentique entre respiration et mouvement) avec Bruno Caverna; du 9 au 13 octobre, "Ballet for movers" (technique de base de danse classique accessible aux danseurs contemporains) avec Marta Coronado;

du 18 au 22 octobre, technique de danse contemporaine avec Chrysa Parkinson; du 23 au 27 octobre, yoga et improvisation avec Ted Stoffer; du 6 au 17 novembre, les bases du Release avec Joanne Leighton; du 20 au 24 novembre, yoga pour danseurs avec Stefan Dreher; du 27 novembre au 1^{er} décembre, "Energetic and fluid way" (cours technique de travail au sol) avec Marielle Morales; du 4 au 8 décembre "Building dynamic intelligence" (cours axé sur le développement de la force et de la liberté du mouvement) avec Michel Yang; du 11 au 15 décembre, cours technique avec Anouk Llaurens sur les relations à l'espace et les dynamiques. Les stages/workshops de ce quadrimestre également pour danseurs professionnels: du 18 au 22 octobre "Composition avec le mouvement improvisé" avec Thomas Hauert (de 13 à 16h); du 6 au 17 novembre, "Material for the spine" par Steve Paxton, stage organisé par Contredanse (de 10 à 17h); les 13 et 14 novembre danse traditionnelle indienne kathak avec Sonia Sabri (de 14 à 17h).

Contact: 02/4103341 ou www.charleroi-danses.be Pour le stage avec Steve Paxton: 02/5501303 ou formations@contredanse.org

Bruxelles, Studio Hybrid (Molenbeek), septembre-octobre

Danseurs professionnels.

Voici les intervenants des cours de **danse contemporaine** proposés au Studio Hybrid/cie Bud Blumenthal cette rentrée (du lundi au vendredi de 10 à 11h30): du 2 au 6 octobre, Hayo David; du 9 au 13 octobre, Karmit Burian; du 16 au 20 octobre, Frey Faust; du 23 au 27 octobre, Bud Blumenthal.

Contact: 02/424 35 24

Bruxelles, Espace Catastrophe (Saint-Gilles), septembre-décembre

Adultes amateurs, danseurs professionnels.

Le week end des 16-17 septembre inaugurerait la première session de cours du soir et du jour donnés à l'Espace Catastrophe, l'occasion d'essayer les différentes disciplines proposées. Mentionnons ici les nouveautés en termes de danse et mouvement: **"Yoga tonique"** par Sofia Brito; **"Pilates, une autre approche de la préparation physique"** avec Lucius Romeo-Fromm; **"Danse release technique"** et **"Floor work, une autre façon de bouger, un autre monde à explorer"** avec Suzanne Bentley; **"Tango et passions"** avec Mariano Bolfarini; Technique **Feldenkrais** avec Micheline Vandepoel. Des stages de Toussaint également (tous publics) du 31 octobre au 3

JAMS DE CONTACT IMPROVISATION CONTACT IMPROVISATION JAM

Ouvertes aux danseurs, contacteurs, musiciens pour une pratique libre
Dimanche 29 octobre et 26 novembre
de 14h à 17h

Open to dancers, contactors, musicians for an open practice
Sunday 29th of October and 25th of November
2pm to 5 pm

Studio HYBRID / Compagnie Bud Blumenthal
111, rue de l'Intendant 1080 Bruxelles
Informations: transition@skynet.be or 02/7795129
PAF / FEE: 3 euros

*Jam organisée par Transition asbl
avec le soutien de Contredanse
Organised by Transition asbl
with the collaboration of Contredanse*

novembre: **"Danse Gumboots, percussions corporelles mouvementées"** avec Annie Deltour; **"Composer et structurer sa danse"** avec Michou Swennen; **"Danse et plaisir"** avec Ciro Carcatella. Du 6 au 10 novembre, stage professionnel de **danse contact** et composition chorégraphique donné par Félicette Chazerand.

Contact: www.catastrophe.be ou 02/538 12 02

Bruxelles, Académie de danse Yantra (Ixelles), à partir de septembre

Danseurs professionnels.

Rappelons les cours pour professionnels proposés par l'Académie de danse Yantra: tous les matins (y compris le samedi), cours de **danse classique** avec Méria Martinez comme professeur principal et des professeurs invités tout au long de l'année. Depuis l'année passée également, des cours de **danse africaine** donnés par Ebale Zam les lundis, jeudis et vendredis de 12h30 à 14h suivis d'un workshop de 14 à 16h.

Contact: 0474/461780 ou www.aca-yantra.be

Bruxelles, la Roseraie (Uccle), septembre-décembre

Adultes amateurs, enfants.

Les cours du lundi soir proposés aux adultes à la Roseraie ont repris le 25 septembre: **danses traditionnelles** d'Europe par Serpentine asbl, **Tai ji quan** par Bénédicte van Gysel, voix par Ann van K; ainsi que les ateliers du samedi matin et après-midi pour enfants (regroupés par âges, à partir de 3 ans): **éveil musical** par Brigitte Demets, **psychomotricité** par Aurélie Schhonnjans, **éveil à la danse** par Françoise Michel, **éveil au théâtre** par Bénédicte Gadron et Sophie Bibet, théâtre et cirque par Caroline Giraud et Françoise de Gottal. Pour les adultes, également le samedi après-midi: Tai chi quan par Bénédicte van Gysel. Quelques week-ends de stages adultes auront lieu ce premier quadrimestre: **danses traditionnelles** les 9 et 10 décembre; **la voix en mouvement** par Claudine Bilocq et Marcelle De Cooman les 28 et 29 octobre; **clown** par Ingrid Marq les 21 et 22 octobre, 27-28 janvier; 24-25 mars; 28 avril-1^{er} mai.

Contact: www.roseraie.org ou 02/3764645

Bruxelles, Centre Rosocha (Saint-Josse), à partir de septembre

Adultes amateurs, enfants.

La danseuse et pédagogue Céline Wobman/Atelier Mouvanse élargit son programme de cours aux studios Rosocha à Saint-Josse ce semestre: **danse contemporaine, modern/jazz, barre à terre** et



**Danse - Musique - Théâtre
Comédie Musicale**

Mouvement - Ecole des Arts et du Spectacle
9 rue Jacques Pastur - 1410 Waterloo
tél 02/354 62 74 - fax 02/351 16 45
e-mail info@mouvement.be - www.mouvement.be

FORMATIONS(...)

BELGIQUE

d'**initiation** pour enfants et adultes les mercredis et jeudis après-midis et soirs.

Contact: 0473/423399 ou ateliermouwanse@gmail.com

Bruxelles, septembre-décembre
Adultes amateurs.

Voici les stages proposés par la danseuse et pédagogue Claudine Bilocq ce trimestre: les 21 et 22 octobre, stage de danse contemporaine et yoga Iyengar (au Centre Yoga); les 28 et 29 octobre, stage de danse et voix (La Roseraie); les 2 et 3 décembre, stage de **danse contemporaine** "notre corps est un outil pour le mouvement et non un obstacle" (au Centre Yoga). Rappelons également son programme de cours réguliers (danse contemporaine): les lundis soirs à la Fred Academy (débutant moyen et moyen/avancé); les mardis soirs au centre Yoga (niveau moyen).
Contact: 0478/359214

Bruxelles, Espace Senghor (Ixelles), 16-19 octobre
Adultes amateurs.

Les deux artistes Gabriella Koutchoumova et Anne Romain donnent en tandem un cycle d'Ateliers de recherche où **le corps et la voix** jouent à s'harmoniser... ou pas. Contenu: préparation physique et vocale, recherche du mouvement et de la voix, création/composition.

Contact: 0497/628709 ou arcoballo@skynet.be

Bruxelles, à partir de novembre
Adultes amateurs

Week-end de découverte de son propre **clown**. Prendre la liberté de vivre et de donner à voir nos émotions tout en prenant distance par le jeu. Diverses dates et niveaux à partir de novembre.

Contact: Marc Braun: 02/511 62 74

Bruxelles (Ixelles), à partir de septembre
Adultes amateurs, personnes âgées.

Nouveaux cours de **yoga Iyengar pour adultes et seniors** et cours de **danse contemporaine** pour adultes débutants dans divers endroits à Ixelles par l'asbl Chitta.

Contact: <http://www.chitta.eu> ou 02/503 33 83

Bruxelles, à partir de septembre
Enfants.

L'association Ardha Chandra spécialisée dans l'enseignement du **yoga Iyengar** ouvre un nouveau cours pour **enfants** de 7 à 14 ans. Il s'agira d'aborder le yoga d'une manière ludique, d'utiliser des jeux pour faire les assanas (pauses). Les mercredis de 17h30 à 18h30.

Contact: www.ardha-chandra.net

Bruxelles et Louvain-la-Neuve, septembre-décembre
Adultes amateurs.

Les cours hebdomadaires de «**Body-mind Movement**» donnés par An Goedertier, thérapeute psychocorporel ont repris à Bruxelles et Louvain-la-Neuve en septembre. Elles proposera également plusieurs séminaires à thème: "La roue des émotions" les 18-19 novembre à Vieuxart; "Solstice d'hiver", le 17 décembre à Bruxelles.

Contact: Info: 0485/917872
<http://home.tiscali.be/an/goedertier/>

Huy, Gymnase d'Ampsin, à partir du 9 octobre
Adultes amateurs.

Les chorégraphes et danseuses Gabriella Koutchoumova et Conchita Fernandez Campo initient un nouvel **atelier chorégraphique** pour adultes les lundis soirs au Centre culturel de Huy. La méthode

proposée est basée sur une approche déliée et tonique du corps et la prise de conscience du mouvement. L'atelier est structuré en quatre temps: échauffement, apprentissage de paramètres techniques, recherche personnelle et partage ludique d'improvisations.

Contact: 085/211206 ou www.acte2.be

Liège, Créahm, à partir du 27 septembre
Adultes amateurs.

Les ateliers de **danse contemporaine** proposés par Hazel Carrie invitent à l'exploration, l'expérimentation et la pratique de la danse comme expérience kinesthésique, en lien notamment avec les principes de la technique Alexander. Ils sont ouverts à toute personne intéressée par cette démarche. Ils sont organisés par série de trois, les mercredis soirs. Le quatrième mercredi du mois étant réservé aux séances d'impro du Créahm. Chaque série abordera plus spécifiquement un thème, tel que la colonne vertébrale, l'équilibre...

Contact: 04/376 72 08 ou 0496/443512 ou hazelcarrie@hotmail.com

Marcinelle, C.E.C. Tak tak asbl, septembre-décembre
Adultes amateurs, enfants.

Le Centre d'expression et de créativité de Marcinelle reprend son cycle d'ateliers danse hebdomadaires pour enfants, ados et adultes. Cette année, la danse se conjuguera aux arts plastiques. Les thèmes varient suivant les groupes d'âge: pour les 4-8 ans, "les squelettes, les articulations, les lignes et les formes"; pour les 8-12 ans, "rythmes orientaux"; pour les 12-16 ans, "grandes courbes", "droites et courbes" et "droites et courbes orientales". La **Danse** et les **arts plastiques** utilisent à bien des égards des paramètres de composition identiques: c'est cela que les participants auront l'occasion d'explorer à travers la pratique de ces deux langages complémentaires.

Contact: 0486/186883 ou cietaktakasbl@yahoo.fr

Bruxelles, octobre 2006- avril 2007
Adultes amateurs, danseurs professionnels.

L'asbl Phalène propose 15 jours de formation avec Laura Sheleen et Laurence Chevallier autour des notions de "**Corps-Espace-Temps**" / Les Legs de Thésée. Cette formation s'adresse à des personnes ayant déjà participé à un séminaire avec Laura Sheleen et/ou aux ateliers de Laurence Chevallier. L'engagement dans un travail personnel de type analytique ou autre est souhaité. Chaque participant choisit alors d'entrer dans un travail de conscience et de développement personnel à travers l'exploration des thèmes proposés (symbolique de l'espace temps/Les Legs de Thésée) Les dates sont: du 11 au 15 octobre, du 16 au 18 février, du 25 au 29 avril: avec Laura Sheleen; les 13 janvier et 24 mars avec Laurence Chevallier. Cette formation est conçue comme un tout.

Contact: 02/2171029 ou 0472643059 ou lallachevallier@yahoo.fr

STAGES PONCTUELS

Mons, CECN, octobre
Danseurs professionnels.

Épinglons deux stages autour de la **création multimédia** et de l'utilisation des nouvelles technologies dans les **arts de la scène** organisés par le CECN/Technocité: le premier du 2 au 6 octobre, "Isadora dans les arts de la scène: technologies de captation pour processus interactifs" donné par Zandrine Chiri et Francis Bras (Interface Z) et Florence Corin (Mutin). Contenu: cet atelier permettra une approche technique et artistique de l'enjeu de l'utilisation des capteurs dans un spectacle. La réflexion sera

portée sur les moyens techniques qui sont aujourd'hui à notre disposition: le panorama des capteurs existants. L'atelier se basera sur une pratique d'écriture de scénario interactif par l'intermédiaire du logiciel Isadora et donnera un rapide aperçu de ce logiciel. L'écriture de patches interactifs permettra d'explorer l'apport des capteurs à l'interactivité pour la scène. Le second workshop, "Images de synthèse appliquées aux arts de la scène. Motion capture optique", se déroulera du 16 au 20 octobre et sera donné par Animazoo. Contenu: le motion capture est la technologie permettant d'insérer rapidement des morphologies de personnages ou d'objets réels dans un environnement virtuel ou de synthèse. La formation est conçue comme une succession d'ateliers pratiques opérationnels et d'explications théoriques. Les stagiaires participent au montage et au réglage des capteurs et des caméras, à la saisie des mouvements, au traitement des signaux jusqu'à leur insertion dans des logiciels de type 3DS Max ou Maya. Ils doivent être capables à la fin du stage de gérer la captation et le traitement de données de motion capture.

Contact: www.cecn.be ou 065/76 67 10

Berchem, Danswerkhuys, 3-6 octobre
Danseurs professionnels.

La Danswerkhuys, située dans la région d'Anvers, est un centre destiné à la formation et aux projets pour danseurs professionnels. Il propose des training réguliers durant l'année et des stages. La chorégraphe bruxelloise Fatou Traore y animera une semaine de stage de **danse contemporaine** en octobre.

Contact: www.danswerkhuys.be ou la cie 1x2x3: 02/223 71 36

Bruxelles, Théâtre de la Balsamine (Schaerbeek), 10 et 11 novembre
Adultes amateurs, danseurs professionnels.

Pierre de Lune organise un stage "**danse et voix**" destiné aux enseignants et artistes. Il s'inscrit dans un projet d'atelier organisé dans quatre classes de l'enseignement fondamental et secondaire dirigé par Nathalie Boulanger, danseuse et chanteuse et Thierry Bastin, danseur. Le temps de ces deux jours ce travail de danse à l'école s'ouvre à d'autres personnes intéressées.

Contact: 02/2187935 ou contact@pierredelune.be

Bruxelles, Studio l'Escaut, 21 et 22 octobre
Adultes amateurs.

La danseuse et improvisatrice Pascale Gille dirigera un laboratoire visant à expérimenter différentes formes de "partnering" ou **partitions dansées** mettant en relation deux à trois corps. Chaque partenaire, comme élément de l'environnement, a un impact sur la perception et le comportement des autres. Les partitions proposées dans ce laboratoire, permettront d'observer les fonctionnements de l'appareil perceptif, d'identifier les désirs et les comportements qui en découlent.

Contact: 09/2615734 ou 0498/114476 ou pascale.gille@tiscali.be

Bruxelles, Palais des Beaux-Arts, 30 octobre-2 novembre
Danseurs professionnels.

Dans le cadre du festival "Inde" organisé par le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (Bozar), un stage "India for professional artists", centré sur la **danse et la musique indiennes**, est proposé en coproduction avec l'association ReMua, le British Council et le Cifas. Dix danseurs

PILATES - GYROTONIC® - YOGA - DANSE




Corpus studios

Ouverture octobre 2006 33 rue Borrens, 1050 Bruxelles
Nouveau espace spécialement conçu pour les Corpus studios

Les Corpus studios ont été fondés en 1999 par Kelly McKinnon, Maître professeur de Pilates et professeur de GYROTONIC®/GYROKINESIS®. Systèmes de mouvement bénéfiques pour:

- Blessures au dos et articulations
- Rééquilibrage des muscles
- Problèmes de maintien

NOUVEAUX COURS
AU 33 RUE BORRENS

- Pilates interval sur appareils
- Cours collectifs de GYROTONIC® Tower
- Danse contemporaine et classique
- Conférences de bien-être et stages

LES CORPUS STUDIOS OFFRENT:

- Cours donnés par des professeurs diplômés en français, espagnol, anglais et néerlandais dans des studios complètement équipés.
- Programmes de formation de professeurs: Pilates Pre-training 7 novembre-14 décembre 2006 Pilates Programme de formation janvier-octobre 2007 GYROTONIC® avril 2007
- Cours collectifs, privés, semi-privés - tapis - et cours sur appareils

Open House November 2006
(visit www.corpuspilates.com)

30 rue de Vergnies 1050 Bruxelles - déménagement octobre 2006
au 33 rue Borrens 1050 Bruxelles

info@corpuspilates.com www.corpuspilates.com
Tel : 02/513 07 66

et dix musiciens sont invités à participer à 4 jours de laboratoire menés par les danseuses de la Shobana Jayasing Dance Company et le compositeur Mukul. Musiciens et danseurs travailleront en tandem dans l'idée d'intégrer des éléments de la culture indienne à un vocabulaire européen. CV et lettre de motivation sont demandés pour participer à la formation

Contact: Remua: 02/5385977 info@remua.be

Bruxelles, octobre, novembre

Adultes amateurs.

Chispa asbl poursuit ses formations autour de la **danse des cinq rythmes**. Les 6, 7 et 8 octobre, un stage pour hommes donné par Michel Wery, ou "comment retrouver notre véritable masculinité individuelle" à travers la pratique des 5 rythmes. Les 10, 11 et 12 novembre, "Deep heat", un stage avec Adam Barley, précédé d'une soirée ouverte avec musique live.

Contact: 0495/270018 ou chispa@swing.be

Bruxelles, 7-8 octobre

Adultes amateurs, danseurs professionnels.

"La force dans un bassin souple et vivant", tel est le thème du week-end de technique **Feldenkrais** animé par François Combeau pédagogue de la voix et du mouvement, enseignant de la méthode Feldenkrais.

Contact: 02/3434295 ou sylvie.storme@scarlet.be

AUTRES

Turnhout/Brugge, Katho-Reno, rentrée académique 2006-2007

Danseurs professionnels.

En collaboration avec la KULeuven et la Fedes, la Haute école catholique Katho-Reno de Turnhout ouvre une nouvelle **filère de formation (postgraduat) de professeur de danse**. Elle s'articule en 4 axes: didactique et méthodologie, formation théorique, pratique de danse, stages. Les cours se donnent les lundi soirs et samedis matin durant 2 ans. Les candidats doivent avoir un "diplôme de bachelier" ou équivalent et avoir une solide base de technique de danse. Les cours sont donnés en néerlandais.

Contact: reno@katho.be ou www.fedes.be

Bruxelles, Ministère de la Communauté française, novembre-mai

Adultes amateurs, enseignants, danseurs professionnels.

"**Créativité et danse contemporaine**", tel est le nom de ce nouveau cycle d'ateliers autour de la danse initié par le service Formations du Ministère de la Communauté française en collaboration avec l'asbl Toumouv/ Johanne Charlebois. Ces formations s'adressent aux enseignants, danseurs professionnels ou amateurs, et responsables de structures créatives souhaitant développer des projets danse. Elles visent à donner aux participants des clés de compréhension du langage chorégraphique en leur faisant partager des moments de travail avec des artistes impliqués dans différents projets touchant des publics atypiques. Chaque atelier permet de découvrir un projet particulier. Des séances de pratique de danse alternent avec des moments de réflexion et de débats. Deux modules sont proposés. Ils peuvent être suivis individuellement. Le premier a pour thème "Enfance et Jeunesse" et se déroule les 13 novembre, 19 novembre et 14 mai de 9h30 à 16h30. Les projets abordés seront respectivement: un projet sur le mouvement en discrimination positive avec Johanne Charlebois (danseuse chorégraphe et formatrice) et Sandrine Dochain, institutrice; "Trajet rêvé-trajet réel" ou le travail en Maison de Jeunes avec Yiphun Chiem (danseuse break),

Milton Paulo (danseur et chorégraphe) et Cécile Lebrun (de la Fédération des Maisons de Jeunes); une production pour 10 danseurs non professionnels, "Indian Curry" initiée par le Bozar Studio et l'asbl FABULEUS avec Natasha Pire (chorégraphe et danseuse), Dirk De Lathauwer (directeur de l'asbl FABULEUS) et Tine Van Goethem (chargée de production du service éducatif du Bozar Studio). Le deuxième module se centre sur le "croisement des générations". Il se déroulera le 12 février de 9h30 à 16h30 autour du travail de la chorégraphe française Geneviève Pernin, un travail sur l'intime dans 6 services de médecine interne de l'hôpital de Lons-le-Saulnier; et du 12 au 15 mars 2007 aux mêmes heures avec les danseurs de la cie Jean-Claude Gallotta qui présentait l'année dernière une création intitulée "Trois générations" rassemblant des interprètes de trois groupes d'âges différents. L'inscription aux formations se fait sur base d'un formulaire à retirer sur le site de la Communauté française.

Contact: www.fcc.fwb.be ou 02/413 25 40

Bruxelles et Wallonie, octobre-janvier

Adultes amateurs, enseignants, danseurs professionnels.

Dans le cadre des ateliers "**Danse à l'École**" qu'ils mettent en place en Communauté française, **Pierre de Lune** (Centre Dramatique Jeunes Publics de Bruxelles) et le **CDWEJ** (Centre Dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse) proposent plusieurs moments de formation adressés aux artistes, enseignants et médiateurs culturels engagés dans un projet ou intéressés par la démarche proposée. Ces moments de formations permettent de poser les bases d'un langage commun, de souligner une méthodologie de la Danse à l'École, dans un esprit de partenariat et d'ouverture. Des éléments de méthodologie sont abordés pour envisager des pistes de travail entre les interventions du chorégraphe ou danseur. Tous les stages sont donnés par la chorégraphe et formatrice Laurence Chevallier. Dates: les mercredis 18 octobre et 28 mars à Louvain-la-Neuve; les 13 décembre et 14 février à Bruxelles. Trois journées spécifiques pour les enseignants en fonction de leur niveau d'enseignement sont également prévues le 16 janvier pour le maternel à Strépy-Bracquegnies, le 18 janvier pour le primaire à Namur, le 23 janvier à Bruxelles.

Contact: 064/665702 ou 02/2187935 ou contact@pierrede Lune.be

Liège, Hainaut, Brabant-Wallon, Bruxelles, novembre-décembre

Enseignants

L'association Éclat a vu le jour en 2003. Son objectif était d'établir une passerelle entre le monde de l'enseignement et le monde culturel. Elle est aujourd'hui liée et soutenue par le service Culture et Enseignement de la Communauté française. Une de ses missions consiste à proposer aux enseignants des formations dans divers domaines (culture, théâtre, arts...) et à partir de cette année la danse contemporaine figure au programme proposé. Concrètement, il s'agit de modules de deux jours de «rencontre avec la danse contemporaine» comprenant un volet pratique et un volet théorique. Ces formations sont coordonnées par Rodrigo D'Albéa. Différentes dates sont proposées tout au long de l'année dans divers lieux de la Communauté française (Hainaut, Liège, Brabant-Wallon, Bruxelles).

Contact: www.eclat.be ou 010/811603

 **FREE DANCE SONG - Centre de Danse**

DE LA SENSATION L'EXPRESSION

**Stage de danse thérapie pour danseurs
et professionnels du soin ou de la relation d'aide**

Encadré par

- Carls FORIS, Danse Thérapeute de formation psychanalytique,
- Christian de ROUGEMONT, danseuse / formatrice,
- Sylvie IKAI AY, psychologue et danseuse
- Hélène L'ODOKOVIC, danseuse / formatrice

Ateliers pratiques, interventions théoriques et cliniques,
temps d'échange et de réflexion.

- 1^{ère} partie : du 26 au 30 octobre 06 (30 h)
- 2^e partie : du 26 février au 2 mars 07 (30 h)

Pour y participer, merci de nous faire parvenir
un C.V. et une lettre de motivation

CONTACTEZ-NOUS!
FREE DANCE SONG
106, rue des Maraîchers - 75 020 PARIS
01 43 73 35 44
freedancesong@free.fr - www.freedancesong.com

FORMATIONS

FRANCE

STAGES

Paris, Centre national de la danse, octobre-novembre

Danseurs professionnels.

L'association anomos/mosign propose en collaboration avec le Centre national de la danse deux workshops dans le cadre du projet **pluri-disciplinaire** "en:trance #3_paris" débuté en 2002. Le premier, du 16 au 20 octobre, sera donné par Armando Menicacci (artiste multimedia et danse), Andrea Cera (musicien et compositeur) et Christian Delecluse (programmeur). Il sera proposé aux participants des improvisations structurées en fonction des mondes sonores qu'elles génèrent, débouchant à l'issue de l'atelier sur une installation sonore interactive. Les intervenants du second workshop seront Christian Rizzo (chorégraphe) et Romain Kremer ("fashion designer").

Contact: emile@anomos.org ou anne.lucas@cnd.fr

Paris, Canal Danse (11^e ou 4^e arr.), septembre-décembre

Danseurs professionnels.

Voici les stages de week-end et de semaine proposés par Canal Danse aux danseurs professionnels ce trimestre: BMC avec Sarita Beraha les 18 et 19 novembre; mouvement sensoriel avec Martha Rodezno les 7 et 8 octobre et 25 et 26 novembre; BMC avec Vera Orlock les 14 et 15 et du 16 au 18 octobre; flamenco avec Veronica Vallecillo du 20 au 22 octobre; danse et rythmes corporels avec Martha Rodezno et Lionel Arthur du 27 au 29 octobre; musique et danse avec Mike Vargas et Olivier Besson du 26 au 31 octobre; danse contemporaine avec Deborah Hay et Anouk Llaurens du 1^{er} au 5 novembre; danse contemporaine avec José

Maria Alvès du 6 au 10 novembre; contact improvisation avec Sylvie Robert les 2 et 3 décembre.

Contact: 331/40131482 ou canal danse@noos.fr

Grenoble, Chorescence, octobre-janvier *Adultes amateurs, danseurs professionnels*. L'association grenobloise Chorescence, fondée par Anne Garrigues, se consacre entièrement à la pratique et à l'enseignement du **Contact Improvisation**. Elle propose toute l'année des cours et stages. Voici les intervenants des stages d'automne et les thèmes de travail qu'ils aborderont: les 7 et 8 octobre, "CI et fondamentaux" avec Isabelle Uski; les 4 et 5 novembre, "From Somatics to Improvisation" avec Pablo Troccoli; les 25 et 26 novembre, "Tango Contact" avec Edwine Fournier; du 2 au 6 janvier "Improvisation, Contact et Musicalité" avec Patricia Kuypers. Contact: www.chorescence.org ou 00 33/476 19 02 84

AUTRES

Ardèche, Début en automne 2006

Adultes amateurs, danseurs professionnels.

The School for Body-Mind Centering, fondée par Bonnie Bainbridge Cohen, organise pour la première fois en français une formation professionnelle diplômante en **Éducation Somatique par le mouvement** dirigée en France par Vera Orlock. Elle s'échelonne sur 4 années: deux ans pour le 1^{er} niveau (qui consiste en une formation en éducation somatique par le mouvement) et deux ans pour le 2^e niveau (pour l'obtention du diplôme de praticien de BMC). Cette for-

mation professionnelle s'organisera en modules répartis sur les quatre ans. Voici le programme de la première année: du 21 au 24 octobre 2006, "le sens et les perceptions"; du 26 octobre au 5 novembre, "le système squelettique"; du 17 au 24 février 2007, "le système des organes"; du 27 février au 3 mars, "les schèmes neurologiques fondamentaux"; du 2 au 8 août, "les réflexes primitifs, les réactions de redressement et les réponses d'équilibration"; du 10 au 13 août, "le développement ontogénétique". Il est également possible de suivre des modules isolément sans nécessairement participer à la formation entière. Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par la relation corps-esprit explorée à travers une démarche expérimentale ancrée dans le corps.

Contact: www.bodymindcentering.fr

Lille, Université Lille III, Rentrée 2006

Cette rentrée, s'est ouverte à l'Université Charles-de-Gaulle-Lille3, une **nouvelle licence option danse**. Elle dépend du département Musique et Danse et propose un enseignement de type pluridisciplinaire (mêlant prioritairement musique et danse). Il est axé sans exclusivité sur la création chorégraphique contemporaine. Les enseignements comprennent des cours d'écriture et analyse chorégraphique et musicale, histoire de la danse et de la musique, des cours de culture générale (littérature, esthétique...) ainsi que des cours pratiques de musique et danse. L'admission dans cette option requiert un niveau pratique confirmé dans une ou plusieurs pratiques de danse.

Contact: 00333/20416000 www.univ-lille3.fr

FORMATIONS

AUTRES PAYS

STAGES

Northampton, Massachussets, 4-19 janvier 2007

Danseurs professionnels.

Nancy Stark Smith donnera un workshop d'approfondissement de la pratique du **Contact Improvisation**, des Scores/Underscores et de composition pour la performance cet hiver. Il s'adresse à toute personne ayant déjà travaillé avec Nancy Stark Smith. Il s'axera sur trois voies: comment pouvons-nous atteindre ces "états de grâce" qui intègrent les dimensions kinesthésique, spirituelle et intellectuelle de notre pratique?, quelles préparations peuvent mener à ces états? comment intégrer le CI dans le champ plus large de l'improvisation et de la composition en danse? Les personnes intéressées doivent envoyer une brève lettre de motivation avant le 22 novembre.

Contact: januaryworkshop@nancystarksmith.com

ou Tél: 1413/320 1196 ou

Fax: 1413/586 8243

Dublin, Dance Theater Of Ireland, 11 et 12 décembre

Danseurs professionnels.

L'association Dance Theatre of Ireland a

initié la saison dernière un cycle de workshops baptisé "Investigations" destinés aux danseurs et chorégraphes professionnels. Durant deux jours, un "special guest" est invité à partager son travail dans une perspective de recherche créative avec les participants. L'accent étant à chaque fois placé sur le processus: comment on crée, pourquoi on crée et qu'apprend-on durant le processus créatif? Le prochain workshop de cette série sera donné par les danseurs/chorégraphes de la compagnie espagnole de **danse-théâtre** Mal Pelo, connue pour son travail trans-disciplinaire. Le thème du workshop sera "The Silence and the Possibility to Imagine". Il s'agira plus concrètement d'explorer l'idée et la pratique de la pause/silence.

Contact: 00353/(1)2803455 ou

danceire@iol.ie

Région de Errachidia (sud-est du Maroc), 28 octobre-4 novembre

Adultes amateurs, danseurs professionnels.

L'association Step a step propose un stage de «marche et danse» dans le désert animé par Christine Quoiraud et Rachel Gomme.

Contact: marchedanse@yaboo.fr

Rubrique réalisée par Cathy De Plee

programme professionnel
décembre 06
oct. 06

centre national de la danse

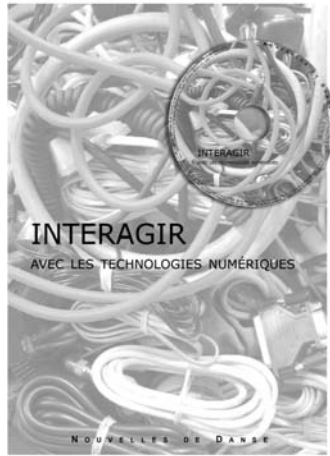
Cours	Formation continue
du 3 au 13 oct. Thierry Baë <i>(Généraliste)</i>	Deuxième module : les 9, 10, 11, 12 et 13 nov. Sensibilisation à l'utilisation thérapeutique de la danse Françoise Broillet-Laroche, Corinne Malamoud, Sylvie Garnero, Monique Prigent, Marie-Christine Gheorghiu
du 10 oct. au 9 nov. Omar Talebi <i>(Généraliste)</i>	les 29 sept., 6, 13 et 20 oct., 10, 17 et 24 nov., 1 ^{er} , 8 et 15 déc. Du bon usage de la notation Jacqueline Challet-Haas, Éliane Mirzabekiantz
du 16 au 27 oct. Marc Vincent <i>(Généraliste)</i>	du 16 au 20 oct. Dans le cadre du projet entrance#3 Mouvement sonores (ou le son de l'autre...) Armando Menicacci, Andrea Ceru, Christian Delécluse
du 30 oct. au 10 nov. Marion Ballester <i>(Généraliste)</i>	du 19 au 22 oct. et du 30 oct. au 2 nov. Analyse du Mouvement Emmanuelle Lyon, Valentine Vuilleumier, Dominique Praud
du 13 au 17 nov. Patricia Greenwood Karagozian <i>(Généraliste)</i>	les 26, 27 et 28 oct. Danse classique : expériences poétiques De "l'ombre" aux "mirages" Sophie Billy, Agnès Bretel, Françoise Legrée, Florence Poudru, Henri Charbonnier, Ellina Akimova
du 14 nov. au 14 déc. Françoise Legrée <i>(Généraliste)</i>	du 13 au 24 nov. Dans le cadre du projet entrance#3 Second Workshop Christian Rizzo, Romain Kremer
du 20 nov. au 1 ^{er} déc. Martine Cardinal <i>(Généraliste)</i>	Les lundis de la santé Cycle d'information proposé par le département des métiers afin d'accompagner les professionnels de la danse sur l'ensemble des problèmes et des risques liés à leur pratique. Entrée libre sur réservation : T +33(0)1 41 83 98 98
du 4 au 15 déc. Stefanie Batten Bland <i>(Généraliste)</i>	lundi 9 oct. / 14h-17h Le geste anatomique Blandine Calais-Germain, Benoît Lesage
Master classe les 18 et 19 nov. Julien Hamilton <i>(Généraliste)</i>	lundi 27 nov. / 14h-17h Respir'actions : introduction aux chaînes musculaires et applications Philippe Campignon

création illustration : studio sur sur - case de détail paris : © Agnès Piqueres - PhotoStere.fr

INFORMATIONS

Centre national de la danse
Institut de pédagogie et de recherche chorégraphiques
1, rue Victor Hugo
93507 Pantin cedex
France
T +33 (0)1 41 83 98 76
iprc.pantin@cnd.fr
www.cnd.fr

DERNIÈRES PUBLICATIONS DES ÉDITIONS CONTREDANSE



N° 52, 2004
Interagir avec les technologies numériques (livre + cd-rom)

Face aux nouvelles technologies, qu'est-ce que l'interactivité apporte aujourd'hui à la danse? Les textes et le Cd-rom - inclus dans cet ouvrage placent le dialogue corps-machine au niveau de nos sensations; entraperçoivent ce que les technologies numériques peuvent offrir aux mouvements; ouvrent la voie à l'enrichissement des processus de composition, à l'évolution de l'espace scénique et expérimentent les stratégies d'improvisation face à l'interactivité technologique. Nouvelles de Danse - livre et CD-rom permet ainsi de se plonger réellement ou virtuellement dans ces technologies numériques, d'y faire un voyage tout en interaction, de rester ouvert et connecté à ces nouveautés.

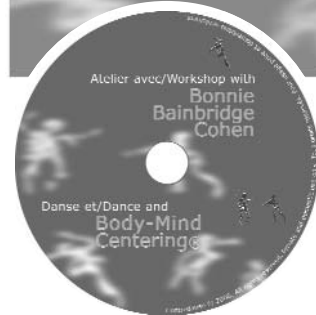


Bonnie Bainbridge Cohen, danseuse et infatigable chercheuse sur le mouvement, a développé depuis plus de trente ans une approche novatrice du corps - le Body-mind Centering® - dont les principales notions sont présentées dans son livre *Sentir, ressentir et agir*, (éditions Contredanse, Nouvelles de Danse n°50, oct. 2002)

En 2004, à l'occasion de sa venue exceptionnelle en Europe, elle a donné à Bruxelles un atelier portant sur Danse et Body-Mind Centering ainsi qu'une conférence sur son parcours et sa pratique.

Le **Dvd** présente ces deux événements, et, pour la première fois, donne à voir en images quelques-uns de ses principes théoriques appliqués au champ de la danse, au travers des notions de poids, de temps et d'espace. Une plongée dans le monde passionnant du Body-Mind Centering enseigné par une grande dame de la recherche sur le mouvement, également thérapeute de renom.

DVD bilingue français-anglais



N° 53, 2006
Scientifiquement danse, Quand la danse puise aux sciences, et réciproquement

Ce numéro questionne les relations des sciences et de la danse. Comment dialoguent ces disciplines et la manière dont chacune pose une représentation et une modélisation du monde. De ces regards croisés, on lit les enrichissements pour la danse, sa création et sa pensée, on perçoit l'influence de la danse sur les évolutions scientifiques.

Scientifiquement danse, Quand la danse puise aux sciences, et réciproquement dévoile les influences de la science et de la danse par des textes historiques et théoriques, par des approches artistiques, et par des récits d'expériences.

Avec notamment les interventions de Scott deLahunta, Kitsou Dubois, Don Foresta, Carl Ginsburg, Hubert Godard, Erick Hawkins, Patricia Kuypers, Xavier Le Roy, ...

Nouveauté: commandez via notre site le dernier numéro de **Contact Quarterly** et le livre de référence **Source Book** (éditions Contact)



EN ROUTE POUR DE NOUVELLES AVENTURES...

Après plus de 15 ans et 53 numéros, nous avons décidé de mettre fin à la revue *Nouvelles de Danse* mais, rassurez-vous, vous pourrez continuer à nous lire et même... à nous regarder.

Clore *Nouvelles de Danse* ne signifie pas l'abandon de notre activité éditoriale, c'est au contraire le désir de la développer encore et toujours. Cette évolution est née d'un besoin de rester vivant face aux évolutions du monde de la danse et à nos envies. Permettre de s'ouvrir à de nouveaux projets en mots et en images. Pouvoir réaliser tantôt des livres, tantôt des CD-rom tantôt des DVD... au fil de réflexions fondamentales, de rencontres marquantes de notre culture en mouvement. De nouvelles aventures, donc, pour les **Éditions Contredanse**.

S'il n'est plus question de revue, il ne peut plus être question d'abonnement au sens strict. Mais en lieu et place, nous vous proposons désormais une **souscription annuelle** qui représentera un soutien appréciable à notre association.

Pour débiter cette souscription, nous vous proposons pour cette saison (couvrant fin 2006- 2007) **trois numéros de NDD Info** (octobre, janvier et avril) et le deuxième **livre de Laurence Louppe** que nous publierons au printemps 2007 et qui fait suite à *Poétique de la danse contemporaine*.

Commandez nos ouvrages sur www.contredanse.org
 Souscrivez pour un an !

SOUSCRIPTION

SOUSCRIPTION

3 numéros de NDD Info et le prochain livre de Laurence Louppe (printemps 2007)

Individuel pour 1 an 30 €
 Institution pour 1 an 60 €

ABONNEMENT A NDD Info

Individuel pour 1 an 15 €
 Institution pour 1 an 30 €

Nom : Prénom :
 Adresse :
 CP : Ville : Pays :
 Tél : Fax : E-mail:

BON À RENVOYER À

CONTREDANSE
 46 rue de Flandre BE-1000 BRUXELLES
 ou FAX +32 (0)2 513 87 39
 ou directement sur WWW.CONTREDANSE.ORG

Par chèque bancaire libellé à l'ordre de Contredanse (de BE et FR uniquement)
 Par virement bancaire au compte n°523-0801370-31 Code IBAN : BE04 5230 8013 7031 Code swift : TRIOBE91 (hors BE)
 Par mandat postal adressé à contredanse 46 rue de Flandre BE-1000 Bruxelles
 Par carte de crédit : VISA MASTERCARD
 J'autorise contredanse à débiter ma carte n° exp: sign:

Nos prix incluent les frais de port



PROJET AUTOUR DE STEVE PAXTON

"Commencé en 1986, Material For the Spine est un système simple pour la danse, basé sur la sensation et la représentation des éléments du squelette, la tête, la colonne et le bassin." S. Paxton

Contredanse a débuté à la fin de l'année 2005 un vaste projet autour de la pensée, du cheminement et des recherches de Steve Paxton. Après deux premières séances de travail et de captation vidéo en Espagne (l'Animal à l'esquena) et à Seattle (D.A.G.), Contredanse invite Steve Paxton à Bruxelles en novembre prochain.

Cette étape bruxelloise sera la première partie du workshop *Material For the Spine* donné par Steve Paxton. La formation se déroulera du 6 au 17 novembre à la Raffinerie. La seconde partie du workshop sera organisé au CND à Paris en collaboration avec ces derniers du 19 février au 2 mars 2007.

Après plusieurs périodes de travail au cours de l'année à venir, la finalisation du projet verra le jour sous forme d'une publication livre-DVD prévue pour le printemps 2008.

RENCONTRE AVEC STEVE PAXTON

Contredanse vous invite à une rencontre avec Steve Paxton, organisée dans le cadre du workshop *Material for the Spine*. Venez découvrir les recherches, les réflexions et les développements du travail unique de ce chorégraphe, figure marquante de la danse contemporaine.

Cette rencontre est organisée par Contredanse et accueillie par Charleroi/Danses à la Raffinerie.

VENREDI 10 NOVEMBRE À 19 H

à la raffinerie (Charleroi/Danses)
rue de Manchester 21
1080 Bruxelles

Entrée libre sur réservation:
de préférence par email à reservation@contredanse.org
ou par tél au 02 502 03 27



Contredanse est soutenue, pour l'organisation du stage et de la rencontre, par la COCOF, la Communauté française, service de la danse, la ville de Bruxelles, Charleroi/Danses, l'ambassade des États-Unis d'Amérique.

ATTENTION! NOUVEAUX HORAIRES

Le Centre de documentation
est ouvert
mardi, mercredi, jeudi:
de 13h à 17h

Le prochain numéro de *NDD Info*
paraîtra en janvier 2006.
Pour que nous puissions les publier,
vos informations doivent nous
parvenir au plus tard pour
le 24 Novembre 2006. Merci!



CULTURE
DANSE



EHEVINAT DE LA CULTURE
VILLE DE BRUXELLES
SCHEPENAMBT VOOR CULTUUR
STAD BRUSSEL



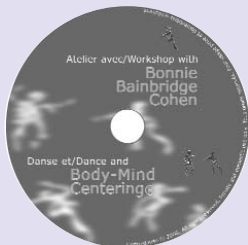
NDD info est édité par
CONTREDANSE asbl
À la Maison du Spectacle-la Bellone
46, rue de Flandre 1000 Bruxelles
Tél.: 32.(0)2.502.03.27
Fax: 32.(0)2.513.87.39
www.contredanse.org
Email: contredanse@contredanse.org

BON DE COMMANDE

Cocher la case correspondante



Nouvelles de Danse
n°53



DVD Danse et BMC
25 €

Nos prix incluent les frais de port

BON DE COMMANDE À RENVOYER À

CONTREDANSE
46 rue de Flandre BE-1000 BRUXELLES
ou FAX +32 (0)2 513 87 39 ou directement sur WWW.CONTREDANSE.ORG

Nom : Prénom:

Adresse :

CP : Ville : Pays:

Tél : Fax : E-mail:

- Par chèque bancaire libellé à l'ordre de Contredanse (de BE et FR uniquement)
- Par virement bancaire au compte n°523-0801370-31 Code IBAN : BE04 5230 8013 7031
- Code swift : TRIOBE91 (hors BE)
- Par mandat postal adressé à contredanse 46 rue de Flandre BE-1000 Bruxelles
- Par carte de crédit : VISA MASTERCARD

J'autorise contredanse à débiter ma carte n° exp: sign: